

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

Pagination continue.

# JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

PARAISANT TOUS LES MOIS

VOL. V.

MONTRÉAL, SEPTEMBRE 1886.

N° 5.

## SOMMAIRE

AVIS DE L'ADMINISTRATION.—DÉCISIONS JUDICIAIRES CONCERNANT LES JOURNAUX.—ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS: Erection et délimitation de municipalités scolaires.—Nominations diverses—Bureau des arpenteurs de la province de Québec—Bureau des examinateurs de St-Hyacinthe—Bureau des examinateurs catholiques de Montréal.—Catalogue de la bibliothèque des instituteurs de Montréal.—PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT: Éducation morale, Le plaisir—Une leçon de cosmographie—Exercices de mémoire et de récitation: Le Fat et l'Aveugle, Le Sabre et la Bèche, Un Papillon entré dans un appartement, Les Sœurs dans les hôpitaux — Dictées syntaxiques — Dictées d'orthographe usuelle—Difficultés orthographiques—Exercices sur la ponctuation — Phrases à corriger, Corrections — Thermomètres comparés — Problèmes d'algèbre.—LECTURE POUR TOUS: Les fêtes cardinales et archiepiscopales (suite)—Histoire des choses vulgaires qui nous entourent, De la chaussure, etc.—Variétés—Pensées diverses.—CONDITIONS D'ABONNEMENT AU JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.—ANNONCES.

## AVIS DE L'ADMINISTRATION.

Nos abonnés sont priés de se rappeler que l'abonnement au journal est invariablement payable d'avance, et date du 1er mai dernier. Ainsi donc nos retardataires feront bien de nous faire parvenir sans plus de retard le montant de leur abonnement, soit \$1.00. L'argent devra être expédié par lettre enregistrée ou mandat-poste à MM. C. O. Beauchemin et Fils, Nos 256 et 258 rue St-Paul, Montréal (Canada).

Nous avons besoin au bureau de notre journal du No 49 (année 1885) de la "Gazette Officielle" de Québec. Celui de nos lecteurs qui aurait l'obligeance de nous le procurer nous rendrait un grand service.

## Décisions judiciaires concernant les journaux.

1. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce jour-

nal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre, est responsable du paiement.

2. Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les arrérages qu'elle doit sur abonnement, ou autrement l'éditeur peut continuer à le lui envoyer jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonné est tenu de donner, en outre, le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'il ait retiré ou non le journal du bureau de poste.

3. Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans les districts où le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines de milles de cet endroit.

4. Les tribunaux ont décidé que le fait de refuser un journal du bureau de poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros à l'ancienne adresse, constitue une présomption et une preuve *primâ facie* d'intention de fraude.

## ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

### AVIS

De demande d'annexions, délimitations, etc., de municipalités scolaires, en vertu de la 5e section, 41 Vict., ch. 6.

Détacher de la municipalité scolaire de "Saint-David," dans le comté d'Yamaska, l'arrondissement No 10; borné au nord-est et au sud-ouest par le "Ruisseau des Chênes," première concession, et comprenant les lots Nos 749 à 756 inclusivement du côté nord-est du dit "Ruisseau des Chênes," et par les lots Nos 914 à 935, inclusivement au sud-ouest, et les annexer pour les fins scolaires, à la paroisse de "Saint-Guillaume d'Upton," dans le dit comté d'Yamaska.

## DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

## AVIS

*de demande d'érection de municipalité scolaire, en vertu de la 5e sec., 41 Vict., ch. 6.*

Eriger en municipalité scolaire distincte sous le nom de "Saint-Charles Borromée," les lots depuis le No 1, jusqu'à celui No 33, tous deux inclusivement, des neuf premiers rangs du canton "Spaulding," dans le comté de Beauce.

## DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

*Avis de demande de délimitation en vertu de la 41e Vict., chap. VI, sec. 5.*

Pour annexer les lots Nos 17 à 30 du 11e rang de Saint-Joseph de Wakefield, comté d'Ottawa, à la municipalité de Saint-Edouard de Wakefield, même comté, pour fins scolaires.

## DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

## AVIS

*de demande de délimitation, érection, etc., de municipalité scolaire, en vertu de la 5 Sec. 41 Vict. ch. 6.*

Détacher de la municipalité de "Oniatchouan," dans le comté de Chicoutimi, le village de "Roberval," comprenant les lots Nos 9, 10, 11, 12 et 13 du rang B, du canton de Roberval, avec cette partie du lot No 14 du dit rang, comprise dans les limites de la municipalité rurale du dit village de "Roberval," et de l'ériger en municipalité scolaire distincte, sous le nom de "Roberval."

## DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 4 août dernier (1886), de détacher les lots Nos 24, 25, 26, 27 et 28 du premier rang, et les lots Nos 25, 26, 27 et 28 du second rang, de la municipalité de Clarendon, comté de Pontiac, et de les annexer à la municipalité de Portage du Fort, dans le même comté, pour les fins scolaires.

## DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 4 août dernier (1886), de détacher de la municipalité scolaire de Marston, comté de Compton, les lots suivants, savoir : les lots depuis No 43 jusqu'à la fin dans les rangs sud-ouest, un, deux, trois, et les lots depuis le No 49 jusqu'à la fin dans le rang un nord-est, tous du township de "Whitton," et les ré-annexer à la municipalité de "Whitton," dans le même comté, pour les fins scolaires.

## DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en

date du 14 août dernier (1886), de nommer M. Elzéar Ménard, commissaire d'écoles de la municipalité de Sainte-Justine, dans le comté de Dorchester, en remplacement de M. Michel Fortier, l'élection n'ayant pas été faite tel que prescrit par la loi.

## DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 10 août dernier (1886), d'annexer pour les fins scolaires à la municipalité de Howick, dans le comté de Châteauguay, les lots suivants tels que désignés sur le cadastre, savoir : les lots 89 à 99, 402 à 409, 444 à 448, tous inclusivement, de la paroisse de Sainte-Martine, et les lots 100 à 117, 342 à 359, 410 à 443, tous inclusivement, de la paroisse du Très Saint-Sacrement, dans le même comté.

## DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 25 août dernier (1886), de faire les nominations suivantes, savoir :

*Commissaires d'écoles.*

Comté de Gaspé, New-Port—M. Salomon Grenier, l'élection n'ayant pas eu lieu un des lundis de juillet, ainsi que l'exige la loi.

Comté de Saguenay, Tadoussac—MM. Joseph Caron et Laurent Lévesque, l'élection n'ayant pas eu lieu un des lundis de juillet, ainsi que l'exige la loi.

## DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 25 août dernier (1886), de faire les nominations suivantes, savoir :

*Commissaires d'écoles.*

Comté d'Ottawa, Notre-Dame de la Salette—MM. François-Xavier Charbonneau, Théophile Mauricette, Maurice Brazeau, Antoine Malette, fils, et Joseph St. Amour.

Comté de Rimouski, Saint-Valérien de Durquesne—MM. Auguste Lavoie, Michel Bélanger, Clément Chassé et Alexis Lévesque.

Comté de Saguenay, Pointe aux Esquimaux—M. Charles Landry, en remplacement de M. William Bryant, et M. Nelson Giasson, en remplacement de M. Edouard Vigneault.

## DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT GOUVERNEUR, par un ordre en conseil du 25 août (1886), de détacher les lots suivants de la municipalité de Lowe, comté d'Ottawa, et de les ériger en une municipalité scolaire séparée sous le nom de "Lowe Sud."

Lots No 25 à 34 inclusivement du premier rang.

Lots No 36 à 45 inclusivement du deuxième rang et  
 Lots No 33 à 41 aussi inclusivement du troisième rang du canton de Lowe.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 27 août dernier (1886), d'ériger en municipalité scolaire distincte, sous le nom de "Village de Sainte-Pudentienne," le dit village de Sainte-Pudentienne, comté de Shefford, avec les limites qui lui sont assignées par la proclamation du douze de janvier dernier, en lui annexant les lots Nos 1, 2, 3, 4, 5, et la moitié ouest du lot No 6 du premier rang de Roxton, la partie du lot No 1, qui ne fait pas déjà partie du village, et les lots Nos 2, 3, 4 et 5 du deuxième rang de Roxton, la moitié sud des lots Nos 1, 2, 3 et 4 du troisième rang de Roxton, le lot No 1 du premier rang de Milton, les trois quarts du lot No 2 du deuxième rang de Milton, et le lot No 1 du troisième rang de Milton.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 27 août dernier (1886), d'ériger en municipalité scolaire, sous le nom de "Côte Saint-Léonard," l'arrondissement No 2 de la municipalité scolaire de la "Longue-Pointe," connu sous le nom de Côte Saint-Léonard, et faisant actuellement partie de la paroisse de "Saint-Léonard de Port Maurice," comté d'Hochelega, avec les limites suivantes, savoir : au nord-est par la paroisse de la Pointe-aux-Trembles, au sud-ouest par le chemin public séparant la Côte Saint-Michel de la dite Côte Saint-Léonard ; au nord-ouest par la paroisse de la Rivière des Prairies, et au sud-est par la ligne du trait-carré des terres de la Côte Saint-Léonard et de la paroisse de la Longue-Pointe.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 31 août dernier (1886), de faire les nominations suivantes, savoir :

*Commissaires d'écoles.*

- Comté de Bonaventure, Saint-Laurent de Matapédia—M. William Delaney, l'élection n'ayant pas eu lieu aux époques fixées par la loi.
- Comté de Châteauguay, Sainte-Clotilde—MM. François Délage, James Cross, Alfred Bouthellier, William Powers et Joseph Patenaude, municipalité nouvelle.
- Comté de Portneuf, Lac Saint-Joseph—MM. Abraham Barrette et Michel Cantin, aucune élection n'ayant eu lieu en juillet dernier.
- Comté de Yamaska, Saint-Zéphirin—M. Emmanuel Parent, en remplacement de M. Joseph Descoteaux, qui a laissé la municipalité.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 27 août dernier (1886), de nommer M. Pierre Cournoyer, commissaire d'écoles pour la paroisse de Saint-Pierre de Sorel, dans le comté de Richelieu, en remplacement de M. J. B. Cournoyer.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 7 septembre courant (1886), de nommer MM. Arsène Biron, André Yeargean, Cyrille Parent, Calixte Lemaire et Adolphe Laforce, commissaires d'écoles pour la nouvelle municipalité de "Saint-Elphège," dans le comté d'Yamaska.

BUREAU DES ARPEUTEURS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

A la séance de juillet dernier, du bureau des arpenteurs, incorporé en vertu de l'Acte 45 Vict. chap. 16, les messieurs suivants ont passé leur examen et reçu leur diplôme comme arpenteurs de la province de Québec :

- Arthur St. Cyr, de Sainte-Anne de la Pérade ;
  - E. A. LeBoutillier, de Percé, Gaspé ;
  - H. Irwin, de Montréal ;
  - Jean-Bte. St-Cyr, de Sainte-Anne de la Pérade ;
  - R. W. Farley, de Hull, Ottawa.
- Et des certificats pour l'étude ont été accordés à Achille Houle, de Gentilly ; G. K. Addie, de Sherbrooke, et H. McGregor, de Montréal.

CHS. ED. GAUVIN,

Secrétaire-Trésorier

Québec, 31 juillet 1886.

BUREAU DES EXAMINATEURS DE ST-HYACINTHE.

Samedi du 3 d'août 1886.

Membres de ce bureau :

- Le Révd A. Gravel, V. G.,  
 P. Larochele,  
 A. Dumesnil,  
 T. Boivin,  
 A. X. Bernard,  
 J. H. L. St-Germain,  
 J. B. Délage,  
 Charles Bachand,  
 L'hon. B. LaBruère, et Noé Gervais.

Membres présents :

- Le Révd J. A. Gravel, V. G.  
 P. Larochele,  
 J. B. Délage,  
 Noé Gervais, secrétaire.

ECOLE MODÈLE

1<sup>ère</sup> classe

- Delles Arzèlie Marcotte,—français et anglais.
- Clara Chapdelaine,—français.
- Delia Bessette,—français.
- M. Pierre Meunier,—français et anglais.

## ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

## 1ère classe

Delles Albina St-Jean,—français.  
 Delia Vincent,—français.  
 Victorine Giard,—français.  
 Mathilde Barsalou,—français.  
 Aglaé Phaneuf,—français.  
 Concorde St-Laurent,—français.  
 Lydia Brodeur,—français.  
 Elizabeth Brady,—anglais.

## ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

## 2ème classe

Delles Maria Brodeur,—français.  
 Azilda Leriche,—français.  
 Hélène Bessette,—français.  
 Céline Martel,—français.  
 Dame veuve Joseph Séguin,—français et anglais.

NOÉ GERVAIS,  
 Secrétaire.

## BUREAU DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES DE MONTREAL.

## Membres du bureau :

MM. l'abbé L. W. Leclair, président ;  
 U. E. Archambault, vice-président ;  
 l'abbé S. Rouleau,  
 l'abbé I. Quinlivan,  
 F. X. Valade,  
 W. Fahey,  
 A. D. Lacroix, secrétaire.

## SÉANCE DU 3 AOUT 1886.

## Membres présents :

MM. U. E. Archambault, vice-président ;  
 l'abbé S. Rouleau,  
 F. X. Valade,  
 A. D. Lacroix, secrétaire.

## CANDIDATS BREVETÉS.

## ÉCOLE MODÈLE,

## 2e classe—

M. Eustache Léonidas Aubé, français.  
 Delle Marie Angéline Desrochers, do.

## ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE,

## 1re classe—

Delles Marie Ide Archillia Ménard, français.  
 Marie Eulalie Guilbault, do  
 Cordélia Brissette, do  
 Mary Maud Fuller, anglais.  
 Matilda Cordélia O'Sullivan, do  
 Alphonsine Roy, français  
 Azéla Lallier, do  
 Aurélie Gauthier, do  
 Marie Louise Faultz, do

## ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE,

## 2e classe

Delles Lucie Proulx, français.  
 Marie Louise Poliquin, do  
 Marie Alvina Mallet, do  
 Anne Rachel Bohémier, do  
 Adéline Lalonde, do  
 Marie Odile Ménard, do  
 Marie Victoria Paradis, do  
 Adéline Rocan, do  
 Emma Côté, do  
 Marie Henriette Girard, do  
 Marie Clémantine Albertine Séguin do

	Candidats qui ont réussi.	Candidats qui ont falli.	Total.
Ecole Modèle	2	3	5
École Élémentaire	20	24	44
Totaux	22	27	49

## ÉPREUVES ÉCRITES.

## ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE.

## DICTÉE FRANÇAISE.

## INGRATITUDE DES HOMMES.

Le meilleur des livres qu'il y ait jamais eu, un livre qui ne prêche que l'égalité, l'amitié et la concorde, l'Évangile, a servi, pendant des siècles, de prétexte aux fureurs des hommes. Combien de tyrannies publiques et de tyrannies particulières se sont exercées et s'exercent encore en son nom sur la terre ! Après cela, qui se flattera d'être utile aux hommes par un livre ? Rappelez-vous quel a été le sort de la plupart des philosophes qui se sont avisés de leur prêcher la sagesse. Homère, qui l'a revêtu de vers si beaux, demandait l'aumône pendant sa vie, Socrate, qui en a donné aux Athéniens de si aimables leçons par ses discours et par ses mœurs, a été condamné par eux à boire la ciguë ; son sublime disciple, Platon, a été livré à l'esclavage par l'ordre du prince même qui le protégeait ; et, avant eux, Pythagore, qui étendait l'humanité jusqu'aux animaux, fut brûlé vif par les Crotoniates. Que dis-je ? la plupart même de ces noms illustres sont venus à nous défigurés par quelque trait de satire qui les a caractérisés, et l'ingratitude humaine s'est plu à les reconnaître là ; et si, dans la foule, la gloire de quelques-uns est venue nette et pure jusqu'à nous, c'est que ceux qui les ont portés ont vécu loin de la société de leurs contemporains : semblables à ces statues qu'on tire

entières des champs de la Grèce et de l'Italie, et qui, après avoir été ensevelies dans le sein de la terre, ont échappé à la fureur des Barbares.

THRE. LEPETIT.

—  
DICTÉE ANGLAISE.

—  
ANECDOTES OF HORSES.

The method of taking the wild horse in the forests of South America, by throwing a cord (called a lasso) over him, is effected by men who are mounted on tamed horses, that have been trained to the business. Once made a prisoner, and kept for a couple of days without food or drink, he soon becomes tame and is broken in; but if not closely watched, he will escape to his friends of the forest, and yet he will afterwards allow himself readily to be taken. Several instances have been known of persons who have met with their tamed runaways in the herd, which after a long absence have come up to them, again to receive their caresses—and have again become their willing slaves. By some travellers it is asserted that the wild herds endeavor by stratagem to seduce tame horses to join their community. We, some years since, saw the favorite charger of Bonaparte: he was a handsome white barb, scarred with many wounds, which the groom stated him to have received in various battles; and he also said that, since he had lost his master, he would not allow any stranger to mount him; permitting only the groom himself the honor of doing so. He always spoke to the animal in French, and his commands were readily obeyed.

—  
ARITHMETIQUE.

I. Trouvez la valeur de  $\frac{5}{6} \times \frac{7}{8} \div \frac{2}{3}$

$$+ \frac{5}{6} - \frac{1}{4} + \frac{7}{8}.$$

Réponse:  $2\frac{5}{8}$ .

Opération:

$$\frac{5}{6} \times \frac{7}{8} = \frac{35}{48}; \frac{35}{48} \div \frac{2}{3} = \frac{35}{48} \times \frac{3}{2} = \frac{35}{32};$$

$$\frac{35}{32} + \frac{5}{6} - \frac{1}{4} + \frac{7}{8} =$$

$$\frac{105 + 80 - 24 + 84}{96} = \frac{245}{96} = 2\frac{5}{8}.$$

II. Une dame avait une somme d'argent pour acheter de la soie. Chemin faisant elle dépensa les  $\frac{1}{10}$  de cette somme pour de la flanelle et les  $\frac{2}{5}$  du reste pour de l'indienne, après quoi il lui restait juste assez d'argent pour acheter  $10\frac{1}{2}$  de soie. Combien de verges de soie

eût-elle pu acheter avec la somme complète ?

Réponse:  $37\frac{1}{2}$  verges.

Solution :

$$\frac{10}{10} - \frac{3}{10} = \frac{7}{10} \text{ reste; } \frac{2}{3} \text{ de } \frac{7}{10} = \frac{21}{50};$$

$$\frac{3}{10} + \frac{21}{50} = \frac{50+21}{50} = \frac{36}{50}; \frac{50}{50} - \frac{36}{50} =$$

$$\frac{14}{50}; \frac{14}{50} = 10\frac{1}{2} \text{ verges; } \frac{1}{50} = \frac{2}{100} = \frac{1}{50} \text{ verge;}$$

$$\frac{50}{50} = 37\frac{1}{2} \text{ verges.}$$

—  
ECOLE MODÈLE.

DICTÉE SYNTAXIQUE.

CARTHAGÈNE.

Carthagène, si fière autrefois de son commerce qui s'étendait sur toute la côte, de sa baie profonde et sûre, de ses créneaux tout hérissés de canons, Carthagène, appelée jadis la reine des Indes, s'est vue déchoir de l'éminente position qu'elle avait atteinte, avec autant de rapidité qu'elle en avait mis à la conquérir. Les tremblements de terre ont ébranlé ses formidables remparts; les cinq cents bouches à feu qui les défendaient se sont tues: toute cette artillerie jonche le sol, enseveli sous les hautes herbes, à côté de ses affûts pourris, et profondément incrustée de rouille. Le port de Carthagène n'est accessible que par deux passes, l'une parsemée de bas-fonds et de roches aiguës, à travers lesquels il faut que vous louvoyiez, quoique le courant ne soit pas rapide; l'autre, beaucoup moins large, et, en outre, comblée par des moles et des carcasses de navires chargés de pierres que l'on y a jetés ou coulés bas, de manière à la rendre impraticable à des bâtiments de plus de cinq pieds et demi à six pieds de tirant d'eau. La rade est spacieuse, abritée par de hautes montagnes, et battue, non compris une triple rangée de murs du côté de la ville, par quatre forts de terre. A l'aspect de ces murailles massives, de ces couvents à tours carrées et à mâchicoulis, de ces énormes contreforts, de ces terre-pleins, de ces chevaux de frise, de ces fortifications imposantes, toutes délabrées qu'elles sont, l'imagination évoque les fantômes des héros espagnols, compagnons de Pizarre, et des flibustiers, ces invincibles tyrans des mers. Les rues de Carthagène, même les plus passantes, sont étroites et sombres; c'est à peine si le jour y pénètre, grâce au rapprochement des étages supérieurs faisant saillie jusqu'à trois pieds et même trois pieds et demi de chaque côté de la rue. Ces maisons, construites pour la plupart en bois ou en torchis, sont sales, déjetées, dépourvues même de confortable à l'intérieur, quelle que soit l'aisance ou la richesse de ceux qui les habitent.

## NARRATION FRANÇAISE.

## LA SOURCE D'EAU VIVE.

Sommaire—Vous direz que trois voyageurs se rencontrèrent un jour près d'une source, dont l'eau était recueillie dans une large coupe de pierre portant cette inscription: *Ressemble à cette source.*

Leur soif étanchée, les trois voyageurs cherchèrent le sens de cette inscription.

Le premier—c'était un marchand—prétend que cette source qui, etc..., semble dire: "Ne t'arrête jamais et tu prospéreras."

Le second—c'était un vieillard qui tenait un livre à la main—soutient que cette source qui, etc., dit clairement à chacun: "Fais le bien pour l'amour de Dieu, etc..."

Le troisième—c'était un adolescent—dit: "Cette source, par sa limpidité, nous invite à, etc..."

## DÉVELOPPEMENT.

Trois voyageurs se rencontrèrent un jour près d'une source d'eau vive, placée au bord d'un chemin. Une large coupe de pierre en recueillait l'eau, et le ciseau de l'ouvrier qui l'avait creusée y avait en même temps gravé ces mots, adressés à chacun des passants:

*Ressemble à cette source.*

Leur soif étanchée, les trois voyageurs lurent l'inscription et en cherchèrent le sens.

C'est un conseil, dit le premier, qu'à ses guêtres de cuir, à sa ceinture gonflée et au ballot qui chargeait ses épaules, on pouvait reconnaître pour un marchand; la source coule toujours, elle va au loin, elle se grossit en route de mille ruisseaux, qui en font une rivière, et semble nous dire, par son exemple: "Sois actif, ne t'arrête jamais et tu prospéreras."

Le vieillard, qui portait un livre à la main, secoua la tête: "Il y a ici une leçon plus haute, dit-il; cette fontaine, qui s'offre à tous les voyageurs altérés sans leur demander ni paiement ni reconnaissance, dit clairement à chaque homme: "Fais le bien pour l'amour de Dieu, et ne cherche de récompense qu'en lui."

Les deux voyageurs se turent; le troisième restait silencieux. C'était un adolescent aux cheveux blonds, qui se séparait pour la première fois de sa mère. Ses compagnons le prièrent de donner aussi son explication; alors il baissa les yeux, rougit beaucoup, puis s'enhardissant: "Cette inscription me dit autre chose. Qu'importerait l'éternel mouvement de son onde et le flot qu'elle offre à notre soif, si la corruption l'avait troublée. Ce qui fait son prix, c'est seulement sa limpidité. Nous inviter à lui ressembler, c'est nous dire de conserver notre âme assez pure pour refléter, comme cette source d'eau vive, toutes les fleurs de la terre et tous les rayons du ciel!" (THRE. L. PETIT.)

## ARITHMÉTIQUE.

I. Quelqu'un a placé \$25000 à raison de 9 pour cent par an et il ne doit en toucher les intérêts simples qu'à l'époque

du remboursement; à cette époque il reçoit \$38500. Pendant combien de temps l'argent est-il resté placé?

Réponse: 6 ans.

*Solution:*

$$\$38500 - \$25000 = \$13500, \text{ intérêt;}$$

$$\$13500 \times \frac{100}{25000 \times 9} = 6 \text{ ans.}$$

II. Combien faudrait-il d'hommes en 64 jours, travaillant 6 heures par jour, pour creuser un fossé de 60 verges, sachant qu'il a fallu 24 jours à 18 hommes travaillant 8 heures par jour pour en creuser un de 30 verges?

Réponse: 18 hommes.

*Solution:*

$$\left. \begin{array}{l} 64 : 24 \text{ jours} \\ 6 : 8 \text{ heures} \\ 30 : 60 \text{ verges} \end{array} \right\} :: 18 \text{ hommes} : x.$$

$$\frac{24 \times 8 \times 60 \times 18}{64 \times 6 \times 30} = 18 \text{ hommes.}$$

## ALGÈBRE.

I. Trouvez la valeur d' $x$  dans l'équation suivante:

$$\frac{3x - 3}{4} - \frac{3x - 4}{3} = 5 \frac{1}{3} - \frac{27 + 4x}{9}.$$

Réponse:  $x = 9$ .

*Opération:*

$$\frac{3x - 3}{4} - \frac{3x - 4}{3} = \frac{16}{3} - \frac{27 + 4x}{9};$$

$$27x - 27 - 36x + 48 = 192 - 108 - 16x;$$

$$27x - 36x + 16x = 192 - 108 + 27 - 48;$$

$$7x = 63$$

$$x = 9$$

II. Une personne dépense  $\frac{1}{5}$  de son revenu plus £10, après quoi il lui reste  $\frac{1}{2}$  de son revenu plus £35; quel était le montant de son revenu?

Réponse: £150.

*Solution:*

$$x = \text{revenu}$$

$$x - \left(\frac{x}{5} + 10\right) = \frac{x}{2} + 35$$

$$10x - 2x - 100 = 5x + 350$$

$$10x - 2x - 5x = 350 + 100$$

$$3x = 450$$

$$x = 150$$

MESURAGE.

I. Quelle est la surface d'un cercle dont le diamètre est de  $1\frac{1}{8}$  verges ?

Réponse : 1.0690.

Solution :

$$1\frac{1}{8} \times 1\frac{1}{8} = \frac{7}{6} \times \frac{7}{6} = \frac{49}{36}; \frac{49}{36} \times .7854 = 1.0690 \text{ verges.}$$

II. Quelle est la surface d'un triangle dont les trois côtés ont 15, 15 et 20 pieds ?

Réponse : 111.803 pieds.

Solution :

$$\frac{15 + 15 + 20}{2} = \frac{50}{2} = 25;$$

$$25 - 15 = 10; 25 - 15 = 10; 25 - 20 = 5;$$

$$25 \times 10 \times 10 \times 5 = 12500;$$

$$\sqrt{12500} = 111.803.$$

A. D. LACROIX,  
Secrétaire.

146, St-André.

CATALOGUE DES LIVRES APPARTENANT A L'ASSOCIATION DES INSTITUTEURS DE LA CIRCONSCRIPTION DE L'ÉCOLE NORMALE JACQUES-CARTIER.

BRAUN (Th.).—*Cours théorique et pratique de pédagogie*, 3 vol. in-8 (6 exemplaires).

VINEY (A.).—*L'éducation, la famille et la société*, 1 vol. in-8.

GIRARDIN (SAINT-MARC).—*De l'Instruction intermédiaire et de ses rapports avec l'Instruction secondaire*, 1 vol. in-8.

VALLÉE (L. L.).—*L'Éducation domestique de l'enfant et de l'adulte, ou l'art de corriger les défauts et les vices, et d'exciter les qualités et les vertus*, 1 vol. in-8.

MATTER.—*Le visiteur des écoles*, 1 vol. in-8.

DEPAU.—*De l'Éducation, système théorique et pratique d'émulation et de discipline*, 1 vol. in-8.

BARRAU (T. H.).—*Du rôle de la famille dans l'éducation*, 1 vol. in-8.

*Journal d'Éducation physique, morale, intellectuelle*, publié à Bordeaux, in-8.

1er vol.	1849	à	1852
2me "	1852	"	1855
3me "	1855	"	1858
4me "	1858	"	1860
5me "	1860	"	1862
6me "	1862	"	1864
7me "	1864	"	1865
8me "	1865	"	1866

NIEMEYER (H. A.).—*Principes d'éducation (traduit de l'Allemand)*, 2 vol. in-8.

CHARBONNEAU.—*Cours théorique et pratique de pédagogie*, 1 vol. in-12 (3 exemplaires).

OVERBERG (BERNARD.).—*Manuel de pédagogie ou guide de l'instituteur*, 1 vol. in-12 (3 exemplaires).

BRAUN (Th.).—*Manuel de pédagogie à l'usage des élèves des écoles normales*, 1 vol. in-12 (6 exemplaires).

SARAZIN.—*Manuel des écoles élémentaires et enseignement mutuel*, 1 vol. in-12.

PINET (A.).—*L'Organisation pédagogique des écoles d'après M. Villemereux*, 1 vol. in-12.

MEUNIER (L. A.).—*Méthode perfectionnée d'enseignement simultané*, 1 vol. in-12.

SALMON (C. A.).—*Conférences sur les devoirs des instituteurs primaires*, 1 vol. in-12.

SÉPÈS (P. Y. DE).—*Manuel complet d'enseignement universel, ou application de la méthode Jacotot*, 1 vol. in-12.

RENDU (AMBROISE FILS).—*Cours de pédagogie*, 1 vol. in-12.

BARRAU (Th. H.).—*Direction morale pour les instituteurs*, 1 vol. in-12.

LANGEVIN (MGR. JEAN).—*Cours de pédagogie*, 1 vol. in-12 (6 exemplaires).

CONGNET (HENRI).—*Le livre des jeunes professeurs*, 1 vol. in-32 (12 exemplaires).

BASSANVILLE.—*L'Éducation des femmes*, 1 vol. in-12.

JULIEN.—*Manuel des examens*, 1 vol. in-18.

ROGERS DE GUIMPS.—*Philosophie et pratique de l'éducation*, 1 vol. in-8.

RAPET.—*Cours d'Études*, 1 vol. gr. in-8.

LORAIN ET LAMOTHE.—*Manuel de l'enseignement primaire*, 1 vol. in-12.

TOUSSAINT (F. X.).—*Traité élémentaire d'arithmétique*, 1 vol. in-12.

JUNEAU.—*Traité de calcul mental*, 1 vol. in-12.

LACASE (N.).—*Tenue des livres en partie simple et en partie double*, 1 vol. in-8.

CLOUTIER (J. B.).—*Éléments de la grammaire française de L'homond*, 1 vol. in-12.

LE MÊME.—*Recueil de leçons de choses*, 1 vol. in-12

*Journal de l'Instruction publique*, 1881, 82, 83, 84, 4 vol. in-8.

CATALOGUE DES LIVRES MIS A LA DISPOSITION DE LA BIBLIOTHÈQUE DES INSTITUTEURS PAR L'ÉCOLE NORMALE J.-CARTIER.

LOUIS (L'ABBÉ).—*Conférences littéraires*, 1 vol. 8

NORTHEND (CHARLES).—*The Teacher and the Parents*, 1 vol. in-8.

*The visit of His Royal Highness the prince of Wales to America*, 1 vol. in-8.

BAELDEN.—*Essai sur le beau ou Dieu principe, centre et fin du monde universel*, 1 vol. in-8.

REID (Caplain HAYNE).—*The plant hunters or adventures among the Himalaya mountains*, 1 vol.

*Cours élémentaires de prononciation, de lecture à haute voix et de récitation*, 1 vol. in-12

CHAMBER.—*Educational course*, 1 vol. in-12.

KINGSTON (W. H. G.).—*My first voyage to southern seas*, 1 vol. in-12.

BALLANTYNE (R. MICHAEL).—*Snowflakes and sunbeams*, 1 vol. in-12.

ROY (J. J. E.).—*Histoire de la chevalerie*, 1 vol.

TRAIL (MRS.).—*Stories of the Canadian forests*, 1 vol. in-12.

STEWART (MRS.).—*The wave and the battle field*, 1 vol. in-12.

*Histoire naturelle des animaux*, 1 vol. in-12.



CABBET (W.).—*Lettres sur la réforme en Angleterre et en Irlande*, 1 vol. in-12.

MAZURE (A.).—*Le portefeuille du jeune amateur de la nature de l'histoire et de l'art*, 2 vols. in-12.

VERTOT (L'ABBÉ).—*Histoire des chevaliers de Malte*, 1 vol. in-12.

BEDFORD (HENRY).—*The life of St Vincent de Paul*, 1 vol. in-12.

HUC (M.).—*Recollections of a journey, through Tartary, Thibet*, 1 vol. in-12.

ABBOTT (JACOB).—*History of Pynhus with engravings*, 1 vol. in-12.

*The seven wonders of the world*, 1 vol. in-12.

AUBRY DE VERE.—*Heroines of charity*, 1 vol. in-12.

*Don Quichotte Philosophe*, 1 vol. in-8.

BARTHELEMY (Ch.).—*Histoire de la Bretagne ancienne et moderne*, 1 vol. in-8.

CHAVANES DE LA GIRAUDIÈRE.—*La ferme modèle*, 1 vol. in-8.

VEUILLOT (L.).—*Les Français en Algérie*, 1 vol. in-8.

DESDOUTS.—*Leçons d'astronomie*, 1 vol. in-8.

DUCOIN GIRARDIN.—*Entretiens sur la physique et sur ses applications les plus curieuses*, 1 vol. in-8.

LEBRUN (HENRI).—*Aventures et conquêtes de Fernand Cortez au Mexique*, 1 vol. in-12.

ROY (J. J. E.).—*Histoire de Charles V, roi de France*, 1 vol. in-12.

BROGLIE (PRINCESSE DE).—*Récits tirés du Nouveau-Testament*, 1 vol. in-8.

DUBOIS.—*Pierre-le-Grand*, 1 vol. in-12.

MÉNARD (THÉOPHILE).—*Histoire des Etats-Unis, d'Amérique*, 1 vol. in-8.

BRIDGES (MATHEW).—*A popular modern History*, 1 vol. in-12.

PRATT (ANN).—*The poisonous, noxious, and suspected plants of our fields and woods*, 1 vol. in-12.

MAYHEW.—*The wonders of sciences*, 1 vol. in-12.

*Histoire de la découverte de l'Amérique par les Espagnols*, 1 vol. in-12.

MASSON (MICHAEL).—*Celebrated children of all ages and nations*, 1 vol. in-12.

RATISBONNE (M. L'ABBÉ).—*The life and times of St. Bernard*, 1 vol. in-12.

SADLER (MRS. J.).—*The Blakes and Flanagan*, 1 vol. in-12.

CAIDELL (CECILIA MARY).—*Missions in Japan and Paraguay*, 1 vol. in-12.

TACHÉ (J. C.).—*Union fédérale*, 1 vol. in-12.

VALENTIN.—*Histoire des Croisades*, 1 vol. in-12.

POUJOLAT.—*Conquête de Constantinople*, 1 vol. in-12.

HACQUART.—*Trois semaines à Paris*, 1 vol. in-12.

WALSH.—*Souvenir de voyage*, 1 vol. in-12.

FÉNELON.—*Œuvres choisies*, 1 vol. in-8.

W. H. TÉTRAULT,

Bibliothécaire.

## PEDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT

### EDUCATION MORALE

#### LE PLAISIR.

Malheur au jeune homme qui se laisse séduire par l'attrait de la volupté, et dont l'âme court après le plaisir, comme le papillon voltige autour de la lumière dont la flamme l'attire. Elle y laissera ses ailes; après quoi, ne pouvant plus voler ni se poser sur ces belles et saintes pensées qui fleurissent aux lieux où Dieu habite avec ses anges, elle rampera comme le ver, se traînant paresseusement sur les pensées et les espérances de la terre.

Le plaisir frappe à la porte du cœur, mais il n'y entre jamais. Il fait du bruit et prend ses ébats autour de l'âme dont les abords lui sont accessibles; mais jamais il ne pénétra dans le sanctuaire intime où se réfugient ces pures et saintes joies que ne déchire point l'épée aiguë du remords, et où s'accomplissent, loin du regard des hommes, sous les yeux de Dieu et de ses anges, les ineffables mystères du bonheur. C'est pour cela que le cœur est plus vide et plus affané après la jouissance qu'il ne l'était auparavant. Comment le plaisir pourrait-il le remplir et le rassasier? L'homme ne se nourrit que de ce qu'il introduit dans son être pour se l'assimiler; et jamais, quoi qu'il fasse, il ne pourra donner accès au plaisir dans son cœur, parce qu'il faut à celui-ci des aliments moins grossiers, accoutumés qu'il est à se nourrir de Dieu, de sa vérité et de son amour.

Les sens sont l'organe du plaisir; l'âme est celui de la joie et du bonheur. Le plaisir agite et disperse les sens, et fait effort pour y attirer l'âme, où il lui est défendu d'entrer. Il n'est sorte de séductions ou d'artifices qu'il n'emploie pour arriver à son but; et si l'âme, cédant à l'attrait qu'il lui propose, sort du sanctuaire où Dieu l'a placée pour qu'elle y habite dans le calme et le repos, il le répand dans les sens, et l'y dissout ou l'y noie.

Avez-vous jamais bien réfléchi sur la nature et les effets du plaisir? Avez-vous essayé quelquefois d'en analyser les éléments, ou d'en étudier en quelque sorte

l'histoire ? Cette histoire, la voici en peu de mots : On l'attend ou on le désire avec inquiétude et anxiété ; on en jouit à la hâte, comme si l'on voulait se débarrasser d'un fardeau, ou comme si l'on se sentait pressé de sortir d'une position gênante et forcée ; puis à peine l'a-t-on goûté qu'on en sent l'amertume, et qu'on regrette d'avoir approché de ses lèvres la coupe de ses jouissances empoisonnées. Resserré entre l'angoisse et le remords, le moment de satisfaction qu'il procure est si prompt, si fugitif, que l'esprit ne peut le saisir. La neige fond moins vite sous les chauds rayons d'un soleil d'été, que le plaisir ne se dissipe sous le feu des ardentesses convoitises du cœur humain. De ces jouissances que vous avez si ardemment désirées, et qui ont glissé si rapidement sur la surface de votre âme, il ne vous reste qu'une chose : le remords ; de même qu'il ne reste, de la fleur qui s'est flétrie entre vos doigts, que l'épine !

Oh ! que vous paierez cher la courte satisfaction que vous vous êtes donnée ! Le remords restera enfoncé dans votre cœur comme le trait dans la plaie : il vous déchirera, il vous fera souffrir d'atroces douleurs. Vous vous tournerez de tous les côtés pour y chercher du repos, et vous n'en trouverez nulle part. Votre pauvre cœur, blessé et tout saignant, ne saura plus où se poser ; et vous vous étonnerez vous-même qu'une aussi courte jouissance ait pu vous laisser d'aussi longues douleurs, et qu'un plaisir aussi fugitif puisse être la cause de regrets aussi persistants. Que si vous n'éprouvez pas ces tortures, qui annoncent au moins un reste de vie dans celui qui les souffre, vous n'échapperez point à ces ennuis, à cette torpeur, à cet engourdissement de toutes les puissances de l'âme, indice trop certain du vide immense que les plaisirs ont creusés dans le cœur, et du coup mortel qu'ils lui ont porté. Car, à tout prendre, mieux vaut encore l'agonie que la mort, mieux vaut l'agitation d'un cœur qui se débat et s'efforce de retenir la dernière étincelle de vie qui lui reste, que le triste repos du tombeau.

N'avez-vous jamais pensé non plus quelle insigne lâcheté c'est pour l'homme d'étendre mollement son âme dans la jouissance comme sur un lit, et de l'y laisser sommeiller dans l'oubli de ses devoirs les plus sacrés et de ses plus nobles prérogatives ? Car enfin il doit

pourtant y avoir une différence entre l'homme qui mange le pain des anges, et l'animal qui broute l'herbe des champs. Savez-vous que vous êtes un peu moins seulement que les anges, que Dieu vous a couronné de gloire et d'honneur, et qu'il vous a établi sur les œuvres de ses mains ? Voudriez-vous, méconnaissant votre origine et votre dignité, abaisser votre nature jusqu'à celle de la brute, et devenir à la face de Dieu comme une bête de somme qui n'a point d'intelligence ? Ce qui distingue l'homme de l'animal, c'est le devoir : le premier obéit à un devoir, le second cède à un attrait ou recherche une jouissance ; et toutes les fois que dans vos actions vous vous laissez entraîner à la poursuite d'un plaisir qui vous séduit, vous renoncez à votre dignité de créature intelligente, vous déposez la couronne de gloire dont Dieu a couronné votre front, et vous vous mêlez en quelque sorte à la foule des animaux dont les yeux sont fixés vers la terre.

Hélas ! l'attrait des plaisirs égare tous les jours bien des âmes qui portaient en elles le germe des plus précieuses vertus et des plus nobles qualités. Le plaisir ôte à la volonté toute son énergie, à l'intelligence sa vigueur et sa clarté, au cœur sa fraîcheur et sa grâce, au caractère sa constance et sa virilité ; il rend les sens nonchalants et paresseux, et bientôt il réduit toutes les facultés à une langueur désespérée, et à une irrémédiable impuissance.

Voilà ce que votre raison sérieusement consultée vous apprendra sur le plaisir. Voici maintenant ce que vous dira la foi, si vous l'interrogez avec un vrai désir d'être éclairé. Elle vous dira que l'amour effréné du plaisir anéantit la rédemption du Christ, et est comme une amère dérision de sa passion, de sa croix et de sa mort. Prenez la vie du Rédempteur, sa doctrine, ses préceptes, ses conseils, ses actions et ses paroles ; pressez-les dans toutes les sens, et vous n'en tirerez pas autre chose que le sacrifice, l'abnégation et la charité. Passer sa vie, comme le font malheureusement tant d'hommes, dans la poursuite des jouissances de la terre et dans la recherche immodérée de soi-même, c'est jouer en quelque manière au pied de la croix du Christ ; c'est danser sur sa tombe ; c'est accuser l'Évangile de mensonge, et en déchirer une à une les pages inspirées.

C'est d'ailleurs une erreur, ou plutôt une folie, que de penser qu'on peut se trouver en se recherchant hors de Dieu. Je n'en veux pour preuve que cette perpétuelle agitation, cet inutile empressement avec lequel les hommes du monde courent d'un plaisir à l'autre; cette lassitude et cette défaillance qui s'emparent d'eux lorsque après de longs circuits ils se voient plus éloignés encore du but qu'ils ne l'étaient au commencement; cet accroissement de désirs que la jouissance irrite ou éveille, au lieu de les apaiser et de les remplir; cette indigence d'esprit, cette pénurie de cœur qui augmente à mesure qu'ils s'accordent de nouvelles jouissances. Le cœur qui se nourrit de plaisir ne dit jamais: C'est assez ! Il se dégoûte sans se rassasier; et, poussé par je ne sais quel aveuglement fatal, il cherche une distraction à ses tristes ennuis dans les choses mêmes qui les ont causés, semblable à ces malades que l'ardeur de la fièvre dévore, et dont la soif augmente à mesure qu'ils boivent davantage. C'est que Dieu nous a faits pour lui; et il a tellement conformé notre cœur à sa destination qu'il voulait lui donner, qu'il s'agite et s'inquiète comme nécessairement jusqu'à ce qu'il ait atteint la fin qui l'attire et l'entraîne.

Interrogez ces pauvres esclaves du monde, qui cachent sous les apparences du plaisir et du bonheur les noirs soucis et les incessantes sollicitudes qui les assiègent; allez au fond de leur vie, dont la surface est si polie et si brillante, et vous y trouverez des abîmes de douleur. Otez de dessus leur âme ce fard et ce vernis trompeurs qu'ils renouvellent sans cesse, afin de se donner aux yeux du monde l'apparence de la joie, et vous y découvrirez les flétrissures du vice et l'empreinte ineffaçable des ennuis dont il est la source. Vous ne savez pas, jeune homme, et vous ne pouvez pas encore comprendre jusqu'à quel point Dieu se venge de ceux qui l'abandonnent, et de quelle plénitude de douleurs il comble l'âme qui se vide de lui. Ces repas somptueux où ils noient leur âme, ces fêtes splendides où ils semblent vouloir boire d'un seul trait la coupe des plaisirs, ne les leur enviez pas; car vous ne savez pas combien il leur faut payer ensuite les courts moments d'ivresse qu'ils y ont passés.

Quand vous voyez un homme se pres-

ser ainsi de jouir, soyez sûr qu'il y a dans son âme quelque profond chagrin ou quelque ennui fatigant auquel il cherche une diversion. Quand vous le voyez s'appliquer en quelque sorte à oublier la vie, soyez sûr qu'il a quelque triste pensée ou quelque souvenir déchirant à oublier. S'il s'efforce de se perdre soi-même de vue, c'est qu'il est mal avec lui-même et qu'il a besoin de sortir de son cœur, comme un prisonnier sort de sa prison pour prendre un peu d'air et faire trêve au malaise dont il souffre. Ce ne sont pas les heureux, mais les ennuyés, qui vont demander au monde des consolations et de l'oubli. Ce ne sont pas ceux qui sont pleins déjà, mais ceux qui sont vides, qui vont ouvrir leurs âmes sous ces flots enivrants que le monde verse autour de lui. Les malheureux et les ennuyés font comme le malade: il cherche une diversion, des illusions et l'oubli; car il est insupportable à l'homme de se trouver perpétuellement en présence d'un ennui morne et fatigant ou d'un remords amer et inquiet.

Rappelez-vous les véritables joies que vous avez goûtées; vous verrez que, loin de vous pousser hors de vous-même, elles vous y faisaient rentrer, au contraire. Vous sentiez le besoin d'être seul pour jouir en silence de tout le bonheur qui s'amassait dans votre âme; vous évitiez le regard importun des étrangers, et vous ne vouliez pour témoins des belles joies qui se levaient audessus de votre âme que ceux qui pouvaient les comprendre et les partager. Mais quand le péché a déposé au fond de votre conscience une douleur ou un remords, vous avez senti à l'instant même un je ne sais quoi qui vous chassait hors de vous, et qui vous jetait comme à l'aventure sur tout ce qui distrait et dissipe. Il vous fallait alors le monde avec ses séductions, ses plaisirs, ses pompes, ses vanités et ses fêtes. Votre cœur, n'était plus en votre main, vous échappait à chaque instant pour courir comme un furieux après ces brillantes misères que le monde fait luire aux yeux de ceux qu'il veut tromper. Ce n'était pas trop alors de tous ses appâts pour vous attirer hors de votre cœur, et vous débarrasser de la triste société de ces ennuis qui vous dévoraient, et de ces remords qui vous rongeaient.

Le monde n'est bon que pour ceux qui ont quelque chose à oublier: il est insup-

portable à ceux qui portent dans leur âme quelques-unes de ces saintes joies avec lesquelles on voudrait toujours s'entretenir, et qu'on craint de quitter, même pour un moment, de peur qu'elles ne s'envolent ou ne s'affaiblissent. C'est pour cela que les âmes qui se donnent à Dieu éprouvent un tel dégoût pour le monde et ses plaisirs. La piété leur donne une telle plénitude de contentement et de bonheur, qu'elles n'en sauraient plus contenir davantage. Une joie de plus ferait déborder cette eau vive qui jaillit perpétuellement en elles. Qu'iraient-elles chercher dans le monde? Rien ne leur manque: elles ont de quoi réjouir et sanctifier les autres, après s'être réjouies et sanctifiées elles-mêmes! C'est le sentiment de cette abondance et de cette plénitude qui faisait dire à David qu'un jour passé dans la maison du Seigneur vaut mieux que mille jours passés ailleurs. Ces grandes et saintes joies qui tombent du ciel dans l'âme, pures et limpides comme la source d'où elles coulent, ôtent à jamais le goût de ces plaisirs factices qui, semblables à des eaux stagnantes et terreuses, ne peuvent ni désaltérer ni purifier le cœur, mais le souillent, au contraire, et le corrompent.

Aimez Dieu, et le monde vous deviendra insipide; pratiquez la vertu, faites le bien, et toutes ces misères auxquelles le monde attache une si grande importance auront bientôt perdu tout attrait pour vous; car il n'y a que les intelligences vides et les cœurs épuisés qui aillent se nourrir de ces restes de bonheur que le monde jette avec dédain à ses esclaves et à ses mendiants.

CHARLES SAINTE-FOI.

### Une Leçon de cosmographie (1).

#### RÉVOLUTION TERRESTRE.

*Objets d'intuition.* 1° Une géocyclique. Si l'école n'en possède pas, il est facile d'en confectionner une. Une balle ou une

(1) Notre but est de donner une marche rationnelle à suivre dans l'explication d'une des notions les plus difficiles à enseigner aux enfants. Nous avons évité les longueurs d'un exposé par demandes et réponses, généralement en usage dans les modèles de leçons que donnent les journaux pédagogiques; souvent même nous ne mentionnons certains points que par un mot ou une phrase. Nous laissons donc à l'initiative des instituteurs la forme de l'exposition.

N. de l'auteur.

pomme arrondie recouverte de papier doré figure le soleil; elle est fixée par une tige verticale à un piédestal à large base en bois ou en terre glaise. Une seconde balle sur laquelle on a tracé à l'encre les principaux parallèles est maintenue, par son axe polaire prolongé, à l'extrémité d'une tige en bois ou en fer, percée d'un trou assez large pour permettre, dans toutes les positions, l'inclinaison de 23°  $\frac{1}{2}$  de l'axe. L'autre extrémité est adaptée à l'axe de la balle figurant le soleil.

2° Deux boules en bois ou deux pommes partagées en demi-sphères séparables, l'une suivant un plan parallèle à l'axe polaire, l'autre suivant un plan aboutissant aux cercles polaires. L'axe des pôles est figuré par une tige, visible dans toute sa longueur dans la première sphère, quand on sépare les deux hémisphères; découverte à moitié seulement dans la seconde.

3° Une balle suspendue par un fil au milieu de la classe.

4° Deux balles, l'une en plomb, l'autre en bois ou une matière légère quelconque, réunies par une ficelle de quelques décimètres de longueur.

*Résumé.* La terre circule autour du soleil.—*Preuves.*—Comment s'opère ce mouvement.—Ses effets: a) Variation de la longueur des jours et des nuits; b) Modifications périodiques de la température terrestre: saisons.

*Leçon.* Par quelques questions l'instituteur amène les élèves à constater que les jours ne sont pas d'une égale durée pendant tout le cours d'une année: que la chaleur est intense en été contrairement à ce qui se passe en hiver; que le soleil s'élève beaucoup plus au-dessus de l'horizon en juin qu'en décembre. Ces faits ont été remarqués plusieurs fois, les élèves n'hésitent donc pas à répondre; c'est la cause de ces faits qu'il s'agit de rechercher et, puisqu'ils forment la thèse du devoir à rédiger après la leçon, l'instituteur écrira au tableau:

*La longueur des jours et des nuits varie durant le cours de l'année;*

*—La chaleur est plus grande en été qu'en hiver;—Le soleil s'élève beaucoup plus au-dessus de l'horizon en juin qu'en décembre.*

I. Ces phénomènes qui se reproduisent uniformément chaque année, sont dus à un mouvement de la terre que nous allons étudier. Si, par une belle soirée,

vous jetez sur le firmament un regard attentif, de façon à constater la position respective des étoiles, vous pourrez, par des examens subséquents, remarquer que cette position ne varie pas, que ces astres conservent toujours, l'un par rapport à l'autre, une même place dans le ciel ; c'est ce qui leur a fait donner le nom *d'étoiles fixes*. Mais, si vous considérez le soleil par rapport à ces étoiles ; si, par exemple, vous annotez pendant un certain temps la position de celles-ci au moment du coucher de l'astre du jour, vous remarquerez qu'il paraît s'avancer quelque peu vers l'est et parcourir journellement le domaine d'un nouveau groupe de ses compagnes de là-haut. Il ne nous est pas bien difficile d'apprécier le chemin parcouru de la sorte en 24 heures ; mesurons un soir, au moment du soleil couchant, l'angle que fait l'horizon avec une étoile, répétons quelquefois l'observation et nous verrons que cet angle diminue de près d'un degré chaque jour, de telle façon qu'*En une année, le soleil semble décrire un cercle entier, en parcourant successivement les 360 degrés d'une circonférence céleste, dont la terre occuperait le centre* (1) — (Ecrire au tableau noir).

Pouvez-vous croire que ce mouvement de la masse solaire autour de notre globe soit réel ? Non certainement ; c'est encore, de même que le mouvement diurne des astres une illusion de nos sens ; en réalité ce n'est pas le soleil qui circule autour de nous, mais bien notre planète qui, en parcourant l'espace, opère une révolution autour du soleil. — C'est donc un second mouvement de la terre ? — Mais oui, tout à fait comme celui d'une toupie qui, pirouettant sur elle-même, décrit en outre de grands ronds sur le sol. Comment appelons-nous le premier de ces mouvements ? — La *rotation* de la terre. Celui-ci se nomme sa *révolution*. Tâchons de nous en faire une juste idée.

Je suppose que cette boule appendue au milieu de la classe, figure le soleil ; les objets qui garnissent les murs représentent les étoiles et restent fixes ; quant à nous, qui habitons la terre, nous allons nous livrer à nos observations. — Les élèves, par groupes ou en ligne, sont

disposés devant la balle, à une certaine distance.

I. Devant quel objet se trouve la balle-soleil ? — Devant le gros chat du tableau placé près de la porte. — Tournez autour de la balle ; arrêtez-vous à chaque pas. Que constatez-vous après le premier ? — La balle paraît suspendue devant le cerf du second tableau. — Encore un pas ? — Le soleil cache les yeux du hibou du troisième tableau. — Marchez sans vous arrêter, d'abord lentement, puis de plus en plus vite... Qu'avez-vous remarqué ? — Le soleil a parcouru tous les tableaux et le voilà revenu devant le chat, après avoir décrit un cercle autour de nous. — Est-ce bien vrai cela ? — Non, ce mouvement n'est qu'apparent, car c'est nous qui avons tourné autour de la balle. — Il en est de même du mouvement du soleil, et l'illusion est d'autant plus facile à se produire que les objets sont plus éloignés. Les étoiles, nous le savons, se trouvent à des distances à côté desquelles, celle du soleil, qui est cependant à 34 millions de lieues de la terre, est à peine comparable. Aussi, le soleil, loin d'être au milieu des étoiles selon l'apparence, en est très éloigné et la terre circule entre ces astres et lui, plus à l'aise que vous dans votre voyage entre la balle et les murs de la classe. Ecrivons au tableau : *Le mouvement annuel du soleil n'est qu'apparent, c'est en réalité la terre qui opère en une année un mouvement de révolution autour de cet astre.*

Essayons de le démontrer.

Pouvons-nous admettre que le soleil, cette masse 324 mille fois plus dense, 1200 mille fois plus volumineuse que la terre gravite autour d'un centre relativement si petit ? — Pour qu'un corps qui tourne autour d'un autre ne s'échappe pas en vertu de la force centrifuge qui l'y sollicite, il faut qu'il soit retenu par une force égale au moins à celle-ci. Quand une pierre gravite autour de la main qui tient les cordes d'une fronde, la force qui la retient doit être au moins équivalente à celle qui plus tard la fait échapper, lorsqu'on vient à lâcher l'une des cordes. De même, dans les mouvements des astres, ceux-ci sont maintenus dans les limites de leur orbite par une puissance invisible, mais parfaitement constatée que l'on appelle l'attraction ou la *gravitation universelle*. Cette attraction s'opère en raison directe de la masse des objets, c'est-à-dire que plus un corps est massif

(1) L'instituteur pourra faire cette expérience 3 ou 4 fois avant de donner sa leçon sur le mouvement de révolution de la terre.

plus sa force attractive est grande. Mais aussi la force centrifuge augmente dans une même proportion quand ce corps entre en mouvement. Plus la pierre est grosse, plus difficile est-il de la maintenir dans la fronde. Pourrait-on croire après cela, que la terre, si petite en comparaison du soleil, ait une puissance attractive du soleil suffisante pour retenir une masse 324 mille fois plus grande que la sienne soumise à un mouvement rapide de plusieurs lieues par seconde. C'est inadmissible; tandis qu'il est très plausible d'admettre que si la terre n'obéit pas à la force centrifuge, c'est que le soleil est assez gros pour exercer sur elle une attraction suffisante qui la retient comme les cordes de la fronde retiennent la pierre.

Un exemple vous le fera mieux comprendre. Voici deux balles réunies par une ficelle; l'une est en plomb et représente le soleil, l'autre plus légère est en bois et figure la terre. Si je lance la balle en plomb, elle entraîne sa voisine qui ne peut lui résister; mais voyez ce qui se passe lorsque j'opère sur la balle en bois. L'autre tient ferme et celle-ci roule sur le plancher en décrivant un cercle autour de la première. C'est ce que fait la terre autour du soleil.

Ecrivons au tableau: *Dans son mouvement de révolution, la terre est maintenue autour du soleil par une force, commune à tous les corps, qu'on appelle* **ATTRACTION ou GRAVITATION UNIVERSELLE.**

On présente parfois contre la révolution de la terre cette objection que, devant participer à ce mouvement, nous ne nous sentons pas marcher. Nous la renvoyons en expliquant la rotation de notre planète. C'est toujours l'illusion du voyageur en bateau qui glisse sur une eau tranquille. Pour lui les rives semblent fuir en sens opposé au mouvement du bateau. Pour nous, le soleil semble voyager au milieu des étoiles dans le sens opposé à la direction que suit la terre.

Et puis, les autres planètes, c'est-à-dire les autres astres reconnus semblables à la terre, circulent toutes autour du soleil. Pourquoi donc la nôtre ferait-elle exception? Non, il est aujourd'hui certain qu'elle exécute ce mouvement. Nous verrons prochainement comment il s'opère.

DEVOIRS.

*Rédaction.* Au moyen du canevas écrit au tableau, rédiger le sujet de la leçon.

*Arithmétique: problèmes.* 1. Le rayon de l'orbite terrestre étant de 34 millions de lieues de 4444 mètres, quel est le chemin parcouru par la terre 1° en une année; 2° en un jour; 3° en une heure; 4° en une seconde, sachant que la circonférence d'un cercle vaut les  $\frac{2}{3}$  de son diamètre?

2. En supposant qu'un train express fasse 12 lieues à l'heure, combien d'années lui faudrait-il pour exécuter le trajet que fait la terre autour du soleil?

3. L'électricité mettrait  $1\frac{1}{2}$  seconde à se rendre de la terre au soleil; combien en emploierait-elle à parcourir l'orbite terrestre?

4. La lumière met  $8\frac{1}{2}$  minutes pour nous arriver du soleil; elle met 3 ans et demi pour nous parvenir de l'étoile la plus rapprochée. Combien de fois la distance de cette étoile à la terre comprend-elle celle de la terre au soleil, et quelle est en lieues cette distance?

DICTÉE.

Le globe (*g*) terrestre (*g*), ayant dix mille (*a*) lieues (*e*) de 4 kilomètres de circonférence (*g*), on (*b*) voit (*e*), qu'en vertu de sa rotation (*g*), un point (*e*) de l'équateur (*g*) court (*e*) en raison de mille six cent (*a*) soixante-dix kilomètres par heure. Surface du globe, mers (*e*), atmosphère (*g*), nuage, tout (*b*) ce qui appartient à la Terre est emporté (*a*) par ce même mouvement diurne (*g*), et par conséquent tout paraît (*f*) en repos autour de nous. Cette force est si considérable (*g*), que si le mouvement de rotation de notre planète (*r*) était enrayé (*f, g*) brusquement, si une main (*q*) colossale (*g*), une volonté toute (*a*) puissante l'arrêtait (*a*), la catastrophe la plus épouvantable (*g*) en serait la conséquence (*c*). Tous (*a*) les êtres vivants (*a*) seraient instantanément (*g*) brisés par un choc sans cause matérielle (*g*) apparente (*f*); les mers se jetteraient sur les continents qu'(*b*) elles engloutiraient, et le mouvement arrêté, se transformant (*a*) en chaleur (*q*), élèverait le globe entier à une si haute température (*g*), qu'(*b*) il brûlerait sur place, dans une chaleur rouge égale au feu d'une masse de houille (*f*) quinze fois (*e*) plus grosse que le globe (*b*) terrestre... Le mouvement de translation (*g*) est beaucoup plus énergique et plus formidable encore. Si une volonté suprême (*g*) ordonnait (*f*) à la Terre de s'arrêter (*b*) dans son cours (*r*) autour du Soleil, son mouve-

ment de translation se transformant en chaleur, notre planète tout (a) entière se volatiliserait (g) et s'évanouirait à l'état de vapeur, comme une nébuleuse (g).

*Applications.*

- a) Justifiez l'orthographe de ce mot.  
 b) Donnez l'analyse grammaticale motivée de ce mot.  
 c) Décomposez cette phrase en propositions, et indiquez la nature de chacune d'elles.  
 d) Indiquez les dérivés et les composés de ce mot.  
 e) Donnez les homonymes de ce mot, et employez chacun d'eux dans une phrase à votre choix.  
 f) Donnez un ou plusieurs synonymes de ce mot, et employez-les dans une phrase.  
 g) Indiquez la racine ou le radical de ce mot ; partant de là, donnez-en le sens.

A. FOSSÉPREZ.

EXERCICES DE MÉMOIRE ET DE RÉCITATION.

LE FAT ET L'AVEUGLE.

Un certain étourdi, qui se croyait plaisant,  
 Parce qu'aux sots il avait affaire,  
 Rencontrant un aveugle, et soudain l'arrêtant,  
 Aux oreilles va lui criant :  
 Bonhomme, réponds-moi : qu'est-ce que la lu-  
 [mière ?  
 L'aveugle, homme de sens, lui répond sans colère :  
 C'est, je crois, ce qui fait qu'on va sans hésiter,  
 Et que, voyant un sot, on le peut éviter.

DROBECQ.

LE SABRE ET LA BÈCHE.

La guerre, en sa fureur,  
 Avait privé les champs des bras du labourer.  
 Le sabre, un jour, dit à la bêche :  
 "Quand la rouille te ronge au milieu des char-  
 [bons,  
 "Fais-toi fusil, armure ou flèche ;  
 "Rehausse, comme moi, l'éclat des bataillons."  
 La bêche dit au sabre : "Est seul digne d'envie  
 "Celui qui des humains peut adoucir le sort.  
 "Moi, je donne la vie,  
 "Toi, tu donnes la mort."

SEIGNORET.

LE PAPILLON ENTRÉ DANS UN APPARTEMENT.

"Que mon destin est beau ! qu'il est digne d'envie !  
 Tandis que mes pareils végètent dans les champs,  
 Sous un lambris doré j'habite avec les grands.  
 Oh ! c'en est fait, près d'eux je veux passer ma vie."  
 Ainsi parlait un papillon  
 Transfuge des Etats de Flore,  
 Et nouvel hôte d'un salon  
 Il en allait bien dire encore,

Quand il vit un flambeau dont l'éclat l'éblouit.  
 Il y vole soudain d'une aile téméraire !...  
 Plaignez son sort, hélas ! Il cherchait la lumière  
 Et ne trouva que l'éternelle nuit.

Aux mortels insensés que l'ambition guide  
 Souvent il en coûte aussi cher,  
 Tristes jouets d'une lueur perfide,  
 L'éclat les attire et les perd.

LE FILLEUL DES GUERROTS.

LES SOEURS DANS LES HOPITAUX.

Que sont ces voiles blancs, ces femmes ou ces  
 [ombres,  
 Qui se croisent sans bruit dans ces corridors som-  
 [bres,  
 Entr'ouvrant les rideaux, se penchant sur les lits,  
 Comme la jeune mère au chevet de son fils !  
 Aux douteuses lueurs de leur lampe qui veille,  
 Oh ! de la charité j'entrevois la merveille :  
 Ces auberges du pauvre où l'on bénit ses pas,  
 Ces toits de Dieu, ces lits de ceux qui n'en ont pas,  
 Ces épouses du Christ au chevet des misères,  
 Mère de tous les fils et sœurs de tous les frères.

LAMARTINE.

DICTÉES SYNTAXIQUES.

Accord de l'adjectif qualificatif et du participe employé comme adjectif.

I. UN ORAGE DANS LE DÉSERT DE LA THÉBAÏDE.

Soudain de l'extrémité du désert accourt un tourbillon. Le sol emporté devant nous manque à nos pas, tandis que d'autres colonnes de sable enlevées derrière nous roulent sur nos têtes. Egaré dans un labyrinthe de terres mouvantes et semblables entre eux, le guide déclare qu'il ne reconnaît plus sa route. Haletants, décorés d'une soif ardente, retenant fortement notre haleine dans la crainte d'aspirer des flammes, nous sentons nos forces diminuer rapidement, et la sueur ruisselle à grands flots de nos membres abattus.

L'ouragan redouble de rage : il creuse jusqu'aux antiques fondements de la terre, et répand dans le ciel les entrailles brûlantes du désert. Enseveli dans une atmosphère de sable embrasé, le guide échappe à ma vue. Tout à coup j'entends son cri ; je vole à sa voix. L'infortuné, foudroyé par le vent de feu, était tombé mort sur l'arène, et son dromadaire avait disparu.

(CHATEAUBRIAND.)

II. LES DÉSERTS DE L'ARABIE PÉTRÉE.

Qu'on se figure un pays sans verdure et sans eau, un soleil brûlant, un ciel toujours sec, des plaines sablonneuses, des montagnes encore plus arides, sur lesquelles l'œil s'étend et le regard se perd sans pouvoir s'arrêter sur aucun objet vivant ; une terre morte et pour ainsi dire écorchée par les vents, laquelle ne présente que des ossements, des cailloux jonchés, des rochers debout ou renversés, un désert entièrement découvert, où le voyageur n'a jamais respiré sous

l'ombrage, où rien ne l'accompagne, rien ne lui rappelle la nature vivante : solitude absolue mille fois plus affreuse que celle des forêts ; car les arbres sont encore des êtres pour l'homme, qui se voit seul, plus isolé, plus dénué, plus perdu, dans ces lieux vides et sans bornes. Il voit partout l'espace comme un tombeau ; la lumière du jour, plus triste que l'ombre de la nuit, ne renaît que pour éclairer sa nudité, son impuissance, et pour lui présenter l'horreur de sa situation, en reculant à ses yeux les barrières du vide, en étendant autour de lui l'abîme de l'immensité qui le sépare de la terre habitée, immensité qu'il tenterait en vain de parcourir : car la faim, la soif et la chaleur brûlante pressent tous les instants qui lui restent entre le désespoir et la mort. (BUFFON.)

III. LE TRÈFLE COMMUN.

Le trèfle est une plante fourragère très précieuse qu'on cultive dans les champs, mais qui croît spontanément dans les bois, sur les bords des chemins et dans les lieux herbeux. Il a des feuilles à trois folioles rassemblées autour d'un même point et supportées par un long pédoncule. Ses fleurs, d'un rouge pâle, sont disposées en têtes. Chacune d'elles donne naissance à une gousse très courte contenant une ou deux graines qui résistent souvent au fléau si elles ne sont pas bien sèches. Ses racines sont vivaces, pivotantes et très fibreuses. Elles s'enfoncent quelquefois à une profondeur d'un mètre.

Parmi les variétés cultivées, on distingue outre le trèfle rouge ou commun, le trèfle blanc dit coucou qui a des capitules floraux globuleux. blancs, supportés par de longs pédoncules qui se dressent le long de la tige rampante ; le trèfle jaune, lupuline ou minette que l'on trouve fréquemment dans les lieux stériles, les prairies et les pâturages ; ses tiges couchées ont une longueur de vingt à quarante centimètres et ses petites fleurs jaunes sont réunies en capitules serrés s'allongeant un peu vers leur maturité ; le trèfle incarnat dont les fleurs, d'un rouge vif, sont disposées en épis courts, gros et penchés après la formation des graines. Ses gousses sont velues et roussâtres. Cette dernière variété ne donne qu'une seule coupe. (NESTOR FOUCAULT.)

IV. LA VIOLETTE ODORANTE.

La souche ou partie souterraine de la violette est formée d'un rhizome épais pourvu de racines grêles, ramifiées. La tige, nulle ou très courte, donne naissance à des stolons longuement rampants. Les feuilles entières, cordées, crénelées, alternes, pétiolées et pourvues de stipules sont presque toutes radicales. Les fleurs penchées, solitaires au sommet de longs pédoncules pourvus de deux bractées, se développent à l'aisselle des feuilles. Le calice est formé de cinq sépales presque fibres, persistants, herbacés, prolongés en appendices au-dessous de leur insertion. La corolle est composée de cinq pétales bleus, libres, inégaux, et l'inférieur est prolongé en épéron. Les étamines sont au nombre de cinq portées sur des filets très courts, et les anthères aplanies entourent l'ovaire. Les deux étamines inférieures ont aussi le connectif de l'anthère prolongé en épéron. Le fruit est formé d'une capsule globu-

leuse, pubescente, uniloculaire, terminée par un stigmate en crochet. Cette capsule contient plusieurs graines insérées en trois groupes sur les parois des valves qui la composent.

La violette répand une odeur suave ; les fleurs sont béchiques et la racine émétique. Cette plante se dissimule dans les lieux herbeux des haies et des buissons. (C. J. LECOYER.)

J. O. C.

DITCÉES D'ORTHOGRAPHE USUELLE.

I. DE LA CONNAISSANCE DE SOI-MÊME.

Les anciens qui étaient païens avaient gravé sur le frontispice de leurs temples : Connais-toi-même.

Cette parole qu'ils disaient dans leur sagesse bornée, nous devons la dire à nous-mêmes avec cette sagesse supérieure que nous enseigne la religion. C'est la religion en effet qui nous explique notre nature, notre origine et notre fin ; elle nous expose les lois qui nous régissent, notre faiblesse originelle, la place que nous occupons dans le monde, le terme où nous devons parvenir, et enfin les moyens dont nous sommes armés pour aller à la conquête de notre destinée.

Mais ce conseil de nous connaître nous-mêmes, ce n'est pas seulement la philosophie et la religion qui le donnent, c'est encore l'intérêt personnel. Comment se gouverner, quel parti tirer de soi-même si l'on s'ignore ? Quelle direction prendre, quel bien poursuivre si l'on ne se connaît pas ? Nous entrons dans le monde par une volonté qui n'est pas la nôtre ; mais, quand nous y sommes, nous vivons à nos risques et périls ; nous ne sommes pas comme ces animaux dépourvus de raison qui marchent fatalement, poussés par l'instinct : notre activité est intelligente ; c'est avec liberté que l'homme répond ou ne répond pas à sa vocation, donne ou refuse son concours au Créateur ; pour nous conduire, pour choisir, pour prendre les moyens d'arriver au but, nous devons nous connaître.

Il y a des personnes qui ne se connaissent pas. Elles s'ignorent parce qu'elles ne s'étudient pas. Elles ne veulent pas se regarder, se mettre en face d'elles-mêmes, sonder leur propre conscience, s'interroger et se répondre sincèrement.

II. DE LA CONNAISSANCE DE SOI-MÊME (suite).

Certaines personnes s'ignorent par paresse d'esprit ; d'autres par faiblesse et mollesse de caractère, mais le plus grand nombre aveuglées qu'elles sont par la passion et l'entraînement des sens. On n'aime pas à froisser et à déchirer son propre cœur ; on rejette vite et loin les vérités qui lui pèsent, et les obligations qui le contraignent. On n'aime pas non plus à contredire ses passions, car il faudrait les soumettre à l'empire de la raison, se placer dans l'ordre et s'y maintenir par des sacrifices répétés : on aime mieux s'affranchir de ces obligations sévères, et ne pas connaître ce qu'on n'a pas le courage de gouverner.

Aussi on ne se gouverne pas, parce qu'on ne se connaît pas, et on ne se connaît pas, parce que



c'est l'égoïsme qui nous guide, parce qu'on préfère ses penchants à ses devoirs.

Alors c'est l'homme d'en bas qui triomphe : mais l'homme supérieur sent qu'il est libre ; il ne craint pas la lutte pour répondre à sa vocation. Il ne dit pas : Je ne peux pas faire autrement, ce sont de vieilles habitudes ; non, il ne parle pas ainsi. On peut ce qu'on veut ; il n'y a de vaincu dans les luttes morales que celui qui a voulu l'être. On grandit au milieu des difficultés. Quand on veut changer le fer en acier, resserrer ses mailles, on le trempe ; il en est de même du caractère de l'homme : trempez-le dans les difficultés, engagez-le dans le combat, il s'accoutume à vaincre ; peut-être a-t-il des heures de fléchissement et de faiblesse, mais bientôt il reprend le dessus, il devient maître de lui, et maître de lui, il est maître de tous. (Extrait des *Petites Lectures*.)

### III. L'HOMME ET LE CHEVAL.

L'homme est un composé d'une âme qui pense, qui veut, qui commande, qui est libre dans ses volontés, dans ses décisions ; et d'un corps qui est soumis à l'âme, dont les organes se meuvent à son gré, la servent et doivent lui obéir, malgré les obstacles qu'ils peuvent lui opposer. Il nous semble qu'on ne peut mieux comparer l'homme ainsi composé qu'à un cavalier et à son cheval : le cavalier est tellement identifié avec sa monture qu'on pourrait croire qu'il ne fait qu'un avec elle. Il est permis d'admettre qu'il se trouve dans les différentes montures des dispositions contraires : il en est qui par nature se manient facilement avec la bride, d'autres pour lesquelles le frein ou l'épéron sont nécessaires (1), les unes sont emportées, les autres paresseuses. Mais au-dessus d'elles est toujours le cavalier, qui peut profiter de leurs qualités en les dirigeant, corriger leurs défauts en réprimant leurs mauvais penchants, et toutes les fois qu'on verra une monture marcher d'un pas régulier, éviter les écarts, exécuter avec facilité les divers mouvements qui lui sont demandés, et les exercices auxquels elle est appliquée, il faudra reconnaître que le cavalier a été vigilant, attentif, habile, qu'il a eu la volonté et la persévérance de la dompter ; car, on n'en peut douter, quelle qu'elle soit, elle a toujours eu besoin d'une autorité ferme et résolue pour la former et la dresser.

Ce que deviendra le cavalier quand il sera délivré de son cheval, tel que nous l'avons vu et connu, nul ne peut le préciser exactement ; mais la raison, la philosophie et la religion nous enseignent qu'il sera délivré d'un obstacle, d'une entrave, souvent d'un ennemi, plutôt que privé d'un serviteur digne de lui ; qu'il sera plus indépendant en restant seul ; qu'il ne sera plus obligé de combattre, et que, s'ils doivent être de nouveau réunis, ce sera dans de nouvelles conditions pour être ensemble récompensés ou punis, selon qu'ils auront bien ou mal commandé ou obéi.

Oh ! jeunes cavaliers, mes amis, que chacun de vous s'efforce de bien élever son cheval dès ses premières années, qu'il ne lui laisse pas usurper un empire qui ne lui appartient pas, qu'il le corrige à chaque faute. Mais sachez que, quel

que soit l'âge du cavalier ou du cheval, le premier a toujours la liberté et le pouvoir de rester maître. (Extrait des *Petites Lectures*.)

J. O. C.

### DIFFICULTÉS ORTHOGRAPHIQUES.

*L'étalon* généreux a le port plein d'audace,  
Sur ses jarrets pliants se balance avec grâce.  
(DELILLE.)

La durée du mouvement de rotation de la terre est l'unité, le véritable *étalon* du temps.  
(ARAGO.)

Comme des acteurs sur la scène, nous *étalons* le monde de grands sentiments dont nos mœurs sont le démenti formel. (S. DUBAY.)

Il s'en alla passer sur le bord d'un *étang*.  
(LA FONTAINE.)

Il vient lui témoigner la part qu'il prend à ses douleurs, comme *étant* son parent.  
(ANDRIEUX.)

La raréfaction *étend* le volume d'air.  
(ACADÉMIE.)

Tel est le traité des caractères de mœurs que nous a laissé Théophraste ; il l'a puisé dans les *Éthiques* d'Aristote, dont il fut le disciple.  
(LA BRUYÈRE.)

Sur un lièvre flanqué de six poulets *étiques* Paraissaient des lapins, animaux domestiques.  
(BOILEAU.)

Je ne risquerais pas grand'chose à vous le dire, et c'est une aventure qui n'est pas pour *être* longtemps secrète.  
(MASSILLON.)

L'homme doit faire à Dieu l'hommage de son *être* tout entier, de son corps comme de son esprit.  
(FRAYSSINOUS.)

Il sait tous les *êtres* de cette maison.  
(ACADÉMIE.)

Le *hêtre* sert à divers ouvrages de menuiserie.  
(ACADÉMIE.)

Ce sont eux que l'on voit, d'un discours insensé,  
Publier dans Paris que tout est renversé.  
(BOILEAU.)

*Hu!* voilà ce que c'est que d'avoir étudié !  
(MOLLIÈRE.)

La cigogne ne pond pas au-delà de quatre *œufs* ; ses *œufs* éclosent au bout d'un mois. (BUFFON.)

Qui aurait eu l'amitié du roi d'Angleterre, du roi de Pologne et de la reine de Suède, aurait-il cru pouvoir manquer d'asile sur la terre ?  
(PASCAL.)

... Esther, Seigneur, eut un juif pour son père.  
(RACINE.)

L'un tire à *hue*, et l'autre à *dia*. (PROVERBE.)

Des deux côtés, on s'insulte, on se *hue*.  
Nous *étimes* les grands hommes de l'antiquité pour nos premiers maîtres.

L'âme est contente et *hume* tout l'encens de la flatterie en elle-même.  
(BOSSUET.)

(1) Est nécessaire.

Les Romains eurent beaucoup à souffrir de la cruelle politique de Tibère.

Il était assis contre un gros arbre, le poil hérissé, l'œil en feu, la hure baissée.

(L. VIARDOT.)

Ces habiles chasseurs ont tué quatre *ures* et plusieurs cerfs.

Vous êtes pour vous le témoignage de votre conscience.

Un sauvage tient plus à sa *hutte* qu'un prince à son palais.

(CHATEAUBRIAND.)

Sa bonté, toujours en *éveil*, lui a mérité ce nom de mère.

(EM. SOUVESTRE.)

On *écaille* la foudre en approchant des cieux.

(LAMARTINE.)

Cet homme s'est blessé à la main en *évidant* une lame d'épée.

Descartes établit pour principe de ne regarder comme vrai que ce qui est *évident*.

(THOMAS)

Tu promets d'*exaucer* le premier de mes vœux.

(RACINE.)

Si quelques *sommités* tendent à s'*exhausser*, il abat chaque front qu'il ne peut abaisser :

(PONSAUD.)

Cette jeune personne *excellant* dans la pratique des vertus qui font l'ornement de son sexe, était chère à la communauté.

Un *excellent* historien est peut-être encore plus rare qu'un grand poète.

(LAMARTINE.)

De peur que notre *exil* ne nous devienne trop aimable, nous y sentons toujours qu'il manque quelque chose à notre bonheur.

(MASSILLON.)

Les oiseaux que l'hiver *exile*

Reviendront avec le printemps.

(BÉRANGER.)

En *expédiant* nos ordres ce soir, nous serons complètement libres demain.

S'il ne vient pas un *expédient*, je suis perdu.

(DELAVIGNE.)

Vous seul (Dieu) savez ce qui n'est *expédient*, vous êtes le souverain maître, faites ce que vous voudrez.

(PASCAL.)

J. O. C.

EXERCICES SUR LA PONCTUATION.

De la virgule (suite).

1 Cet homme comme je vous l'ai déjà dit est doux sage modéré de bonnes mœurs mais souple adroit et ambitieux.

2 L'avarice l'amour-propre le plaisir ces sources empoisonnées de toutes les actions des hommes n'ont jamais infecté le cœur de Turenne.

3 Quelque chose que nous fassions pour obliger un ingrat il ne la trouvera jamais digne de sa reconnaissance.

4 L'espérance toute trompeuse qu'elle est sert au moins à nous mener à la fin de la vie par un chemin agréable.

5 Environnés d'une foule de préjugés nous envisageons rarement les choses sous leur véritable point de vue.

6 L'Éternel en donnant à certains hommes le génie et l'activité les fait participer à son immortalité.

7 Apprendre une langue c'est apprendre des idées et des signes.

8 Florence ayant été éprouvée par la peste et ayant perdu le tiers de sa population une famine cruelle résultat de la négligence attachée à une pareille catastrophe se fit sentir vivement l'année suivante.

9 C'est dans l'enfance quand l'âme est susceptible de toutes les impressions qu'il faut s'appliquer à former le caractère.

10 Plus l'offenseur est cher plus on ressent l'injure.

11 A vous voir si affairé on vous prendrait pour un homme occupé.

12 Créateur des humains des mondes et des [cieux]

Que ton nom soit béni qu'il le soit en tous lieux !

13 La mort qui n'épargne personne est la véritable égalité.

14 Les hommes sont rongés par l'oisiveté de même que le fer est rongé par la rouille.

CORRIGÉ.

1 Cet homme, comme je vous l'ai déjà dit, est doux, sage, modéré, de bonnes mœurs, mais souple, adroit et ambitieux.

2 L'avarice, l'amour-propre, le plaisir, ces sources empoisonnées de toutes les actions des hommes, n'ont jamais infecté le cœur de Turenne.

3 Quel que chose que nous fassions pour obliger un ingrat, il ne la trouvera jamais digne de sa reconnaissance.

4 L'espérance, toute trompeuse qu'elle est, sert au moins à nous mener à la fin de la vie par un chemin agréable.

5 Environnés d'une foule de préjugés, nous envisageons rarement les choses sous leur véritable point de vue.

6 L'Éternel, en donnant à certains hommes le génie et l'activité, les fait participer à son immortalité.

7 Apprendre une langue, c'est apprendre des idées et des signes.

8 Florence ayant été éprouvée par la peste, et ayant perdu le tiers de sa population, une famine cruelle, résultat de la négligence attachée à une pareille catastrophe, se fit sentir vivement l'année suivante.

9 C'est dans l'enfance, quand l'âme est susceptible de toutes les impressions, qu'il faut s'appliquer à former le caractère.

10 Plus l'offenseur est cher, plus on ressent l'injure.

11 A vous voir si affairé, on vous prendrait pour un homme occupé.

12 Créateur des humains, des mondes et des [cieux,

Que ton nom soit béni, qu'il le soit en tous lieux !

13 La mort, qui n'épargne personne, est la véritable égalité.

14 Les hommes sont rongés par l'oisiveté, de même que le fer est rongé par la rouille.

J. O. C.

PHRASES A CORRIGER.

(Recueillies pour la plupart dans les journaux.)

1 L'un des médecins qui soigne les malades, pense qu'il y a là un crime.

2 Ici, ce sont des tables sur lesquelles sont déposés mille objets de piété que chacun achète à l'envie.

3 Plus de cinq milles personnes s'étaient rendues sur le terrain de l'exposition.

4 Ce pique-nique a été l'un des plus beaux et des mieux organisés qu'il y ait eus depuis longtemps.

5 C'est de lui faire apprécier (faire apprécier au peuple) les grandes vérités qui sont les assises sur lesquelles s'appuie toute société fortement constituée.

6 En effet, qu'est-ce qu'il faut pour être honnête? Reconnaître les droits des autres, pratiquer ses devoirs vis-à-vis eux.

7 Madame de Maintenon s'était préparée, dans sa retraite de Saint-Cyr, un asile contre toutes les vicissitudes de la fortune...

8 Que de chagrins et d'inquiétudes il (le cardinal de Noailles) se serait épargné!

9 Il paraît que plusieurs personnes d'un grand poids, sincèrement affligées du schisme qui commençait à s'établir dans l'Eglise de France, s'étaient persuadées qu'aucun évêque n'était plus capable que Fénelon de réunir tous les esprits par la douceur de son caractère, l'influence de ses vertus et la supériorité de son génie.

10 Dans le tournoi d'échecs qui vient de finir à Londres, Blackburne et Burne se sont partagés le premier et le deuxième prix.

11 Aussi, que d'ineffabilités on a débité sur notre compte!

12 C'est bien toujours la même idée d'orgueil et de révolte (l'idée de l'émancipation de toute autorité) que les siècles ont vu se développer sous toutes les formes.

13 On concluait de cette différence de langage que l'opinion de Fénelon était en contradiction avec celle des évêques même les plus ardents contre le jansénisme.....

14 Il n'était pas étonnant que tant de pertes irréparables, qui s'étaient succédées si rapidement, eussent achevé de détruire sa santé faible et délicate.

15 Durant la matinée, il a béni les magnifiques peintures de la salle des croisades.

16 Charles reçut l'onction sainte des mains de Régnauld de Chartres, l'un de ceux qui s'était toujours montré le plus opposé aux desseins de Jeanne dans le conseil.

CORRECTIONS.

- 1 .....qui soignent.....
- 2 .....à l'envie.....
- 3 .....Plus de cinq mille.....
- 4 .....qu'il y ait eu.....
- 5 .....s'appuie.....
- 6 .....encers eux, ou à l'égard d'eux.....
- 7 .....s'était préparé.....
- 8 .....se serait épargnés!.....
- 9 .....s'étaient persuadé.....
- 10 .....se sont partagé.....
- 11 .....on a débités.....

- 12 .....ont vu.....
- 13 .....même les plus ardents.....
- 14 .....s'étaient succédé.....
- 15 .....il a béni.....
- 16 .....qui s'étaient toujours montrés les plus opposés.....

J. O. C.

THERMOMETRES COMPARES.

RÉAUM.	CENTIG.	FAHR.
80°	100°	212°
76	95	203
72	90	194
68	85	185
64	80	176
60	75	167
56	70	158
52	65	149
48	60	140
44	55	131
40	50	122
36	45	113
32	40	104
28	35	95
24	30	86
20	25	77
16	20	68
12	15	59
8	10	50
4	5	41
0°	0°	32°
-4	-5	23
-8	-10	14
-12	-15	5
-14 <sup>2</sup> / <sub>9</sub> °	-17 <sup>2</sup> / <sub>9</sub> °	0°
-16	-20	-4
-20	-25	-13
-24	-30	-22
-28	-35	-31
-32	-40	-40
-36	-45	-49
-40	-50	-58

RÉDUCTION.

Centig.  $100^{\circ} \times 9 = 900 \div 5 = 180 + 32 = 212^{\circ}$  Fahr.  
 Réaum.  $80^{\circ} \times 9 = 720 \div 4 = 180 + 32 = 212^{\circ}$  Fahr.  
 Fahr.  $212^{\circ} - 32 = 180 \times 5 = 900 \div 9 = 100^{\circ}$  Centig.  
 Fahr.  $212^{\circ} - 32 = 180 \times 4 = 720 \div 9 = 80^{\circ}$  Réaum.  
 Comme on le voit, 5 degrés Centig. = 9 degrés Fahr. et 4° Réaum. = 9° Fahr.  
 Dans la réduction des degrés au-dessous de zéro, il faut faire attention au signe négatif.

APPLICATION.

1. Réduisez 95° Fahr. en Centig.  
 $95 - 32 = 63$   

$$\begin{array}{r} 9 \overline{) 315} \\ \underline{180} \\ 315 \\ \underline{270} \\ 45 \end{array}$$
 35° Centig. Rép.
2. Réduisez 75° Centig. en Fahr.  
 $75^\circ$   

$$\begin{array}{r} 5 \overline{) 675} \\ \underline{135} \\ 32 \\ \underline{167} \end{array}$$
 167° Fahr. Rép.
3. Réduisez 149° Fahr. en Réaum.  
 $149^\circ$   

$$\begin{array}{r} -32 \\ \underline{117} \\ 4 \\ 9 \overline{) 468} \\ \underline{36} \\ 118 \end{array}$$
 52° Réaum. Rép.
4. Réduisez 36° Réaum. en Fahr.  
 $36^\circ$   

$$\begin{array}{r} 4 \overline{) 324} \\ \underline{81} \\ 32 \\ \underline{113} \end{array}$$
 113° Fahr. Rép.
5. Réduisez 25° Centig. en Réaum.  
 $25^\circ$   

$$\begin{array}{r} 5 \overline{) 100} \\ \underline{20} \end{array}$$
 20° Réaum. Rép.
6. Réduisez 24° Réaum. en Centig.  
 $24^\circ$   

$$\begin{array}{r} 4 \overline{) 120} \\ \underline{30} \end{array}$$
 30° Centig. Rép.
7. Réduisez 23° Fahr. en Centig.  
 $23^\circ$   

$$\begin{array}{r} -32 \\ \underline{-9} \\ 5 \\ 9 \overline{) 45} \\ \underline{-5} \end{array}$$
 -5° Centig., ou 5° au-dessous de zéro.

8. Réduisez 5° Centig. en Fahr.  
 $5^\circ$   

$$\begin{array}{r} 5 \overline{) 45} \\ \underline{9} \\ 32 \\ \underline{41} \end{array}$$
 41° Fahr. Rép.
9. Réduisez 32° Fahr. en Centig.  
 $32^\circ$   

$$\begin{array}{r} -32 \\ \underline{0} \end{array}$$
 0° Centig., point de congélation, et  $0^\circ \times \frac{5}{9}$  ne sera que 0° dito.
10. Réduisez 22° au-dessous de zéro Fahr. en Centig.  
 $-22$   

$$\begin{array}{r} -32 \\ \underline{-54} \\ 5 \\ 9 \overline{) -270} \\ \underline{-30} \end{array}$$
 -30° Centig. Rép.
11. Réduisez 25 Centig., au-dessous de zéro en Fahr.  
 $-25$   

$$\begin{array}{r} 5 \overline{) 225} \\ \underline{-45} \\ 32 \\ \underline{-13} \end{array}$$
 -13° Fahr. Rép.
12. Réduisez -10° Centig., au-dessous de zéro en Fahr.  
 $-10^\circ$   

$$\begin{array}{r} 5 \overline{) -90} \\ \underline{-18} \\ 32 \\ \underline{14} \end{array}$$
 14° Fahr. au-dessus de zéro. Rép.
13. Réduisez 10° Centig. au-dessous de zéro en Réaum.  
 $-10^\circ \times 4 = -49 \div 5 = -8^\circ$  Rép.
14. Réduisez 15° au-dessous de zéro Réaum. en Centig.  
 $15^\circ \times 5 = 75 \div 4 = 18\frac{3}{4}^\circ$  Rép.
15. Réduisez 0° Fahr. en Centig.  
 $0^\circ$   

$$\begin{array}{r} -32 \\ \underline{-32} \\ 5 \\ 9 \overline{) -160} \\ \underline{-17\frac{1}{3}} \end{array}$$
 -17 $\frac{1}{3}$ ° Centig. Rép.

16. Réduisez 25° Réaum. au-dessous de zéro en Fahr.

$$\begin{array}{r} -25 \\ 9 \\ 4 \overline{) -225} \\ \underline{-56\frac{1}{4}} \\ 32 \\ \underline{-24\frac{1}{4}} \end{array}$$

Fahr. Rép.

17. Réduisez 24½° au-dessous de zéro Fahr. en Réaum.

$$\begin{array}{r} -24\frac{1}{2} \\ -32 \\ -56\frac{1}{4} \\ 4 \end{array}$$

$$9 \overline{) -225} \\ -25^\circ \text{ Réaum. Rép.}$$

18. Réduisez 14° Fahr. en Réaum.

$$\begin{array}{r} 14^\circ \\ -32 \\ -18 \\ 4 \end{array}$$

$$9 \overline{) -72} \\ -8^\circ \text{ Réaum. Rép.}$$

19. Réduisez 8° au-dessous de zéro Réaum. en Fahr.

$$\begin{array}{r} -8^\circ \\ 9 \\ 4 \overline{) -72} \\ \underline{-18} \\ 32 \end{array}$$

14° Fahr. Rép.

20. Réduisez 14⅔° Réaum. au-dessous de zéro en Fahr.

$$\begin{array}{r} -14\frac{2}{3} \\ 9 \\ 4 \overline{) -128} \\ \underline{-32} \\ 32 \end{array}$$

0° Fahr. Rép.

C. DUFRESNE.

Montmagny, 30 août 1886.

**PROBLEMES D'ALGEBRE.**

I. Deux nombres sont dans le rapport de  $m$  à  $n$ ; la somme de leurs carrés est égale à  $b$ : quels sont ces deux nombres?

(TERQUEM.)

Réponse:  $\frac{m \sqrt{b}}{\sqrt{m^2+n^2}}, \frac{n \sqrt{b}}{\sqrt{m^2+n^2}}$

*Solution:*

Soient  $x$  = le premier nombre,  
Et  $y$  = le second nombre;

Alors  $\frac{m}{n} = \frac{x}{y}$ ,

Ou  $my = nx$ ; (1)

Et  $x^2 + y^2 = b$ . (2)

La valeur de  $x$  dans l'équation (1) =  $\frac{my}{n}$ . Si nous substituons cette valeur

dans l'équation (2) nous aurons

$$\frac{m^2 y^2}{n^2} + y^2 = b,$$

$$m^2 y^2 + n^2 y^2 = b n^2,$$

$$y^2 (m^2 + n^2) = b n^2,$$

$$y^2 = \frac{b n^2}{m^2 + n^2};$$

$$D'où y = \pm \sqrt{\frac{b n^2}{m^2 + n^2}} = \pm \frac{n \sqrt{b}}{\sqrt{m^2 + n^2}},$$

second nombre.

Remplaçons  $y$  par sa valeur dans l'équation (1):

$$\frac{m n \sqrt{b}}{\sqrt{m^2 + n^2}} = n x;$$

$$\frac{m n \sqrt{b}}{\sqrt{m^2 + n^2}}$$

$$D'où x = \frac{\sqrt{m^2 + n^2}}{n} = \frac{m \sqrt{b}}{\sqrt{m^2 + n^2}},$$

premier nombre.

II. Trouver deux nombres dans le rapport de  $m$  à  $n$ , et tels que la différence de leurs carrés soit égale à  $b$ . (TERQUEM.)

Réponse:  $\frac{m \sqrt{b}}{\sqrt{m^2 - n^2}}, \frac{n \sqrt{b}}{\sqrt{m^2 - n^2}}$

*Solution:*

Les deux nombres étant respectivement représentés par  $x$  et par  $y$ , nous aurons, d'après les données du problème,

$$\frac{m}{n} = \frac{x}{y},$$

$$m y = n x; \quad (1)$$

$$\text{Et } x^2 - y^2 = b. \quad (2)$$

La valeur de  $y$  dans l'équation (1) étant  $\frac{n x}{m}$ , nous aurons, en substituant cette dernière valeur dans l'équation (2),

$$x^2 - \frac{n^2 x^2}{m^2} = b,$$

$$m^2 x^2 - n^2 x^2 = b m^2,$$

$$x^2 (m^2 - n^2) = b m^2,$$

$$x^2 = \frac{b m^2}{m^2 - n^2};$$

$$\text{D'où } x = \pm \sqrt{\frac{b m^2}{m^2 - n^2}} = \pm \frac{m \sqrt{b}}{\sqrt{m^2 - n^2}},$$

premier nombre.

Remplaçons x par sa valeur dans l'équation (1):

$$m y = n \frac{m \sqrt{b}}{\sqrt{m^2 - n^2}} = \frac{m n \sqrt{b}}{\sqrt{m^2 - n^2}};$$

$$\frac{m n \sqrt{b}}{\sqrt{m^2 - n^2}}$$

$$\text{D'où } y = \frac{\frac{m n \sqrt{b}}{\sqrt{m^2 - n^2}}}{m} = \frac{n \sqrt{b}}{\sqrt{m^2 - n^2}},$$

dernier nombre.

III. Un capital est placé à 4 p. 100. Si l'on multiplie le nombre de piastres du capital par le nombre de piastres qu'il rapporte d'intérêts en 5 ans, on obtient \$1404500. Quel est ce capital ?

Réponse: \$2650.

Solution:

Soit x = ce capital.

L'intérêt de x à 4 % pendant 5 ans =

$$\frac{20 x}{100} = \frac{x}{5}. \text{ D'après les données du}$$

problème,

$$\frac{x^2}{5} = 1404500,$$

$$x^2 = 7022500;$$

$$\text{D'où } x = \pm \sqrt{7022500} = \pm 2650, \text{ capital demandé.}$$

J. O. C.

## LECTURE POUR TOUS

### LES FÊTES CARDINALICES ET ARCHIEPISCOPALES.

(Suite.)

Le 27 juillet dernier, Son Excellence l'abbé de la rue Notre-Dame, au Palais de Justice, à l'église Notre-Dame. Le temps, sombre le matin, était beau vers huit heures, et resta beau toute la matinée.

L'élévation de Mgr Fabre à la dignité d'archevêque, et, à cette occasion, la présence dans nos murs du premier cardinal

canadien ont été célébrées avec beaucoup d'éclat et d'entrain par le peuple de Montréal. C'était un spectacle vraiment grandiose que celui qui avait attiré, le matin, des milliers et des milliers de personnes sur les quais, sur la place Jacques-Cartier et sur la rue Notre-Dame, au Palais de Justice, à l'église Notre-Dame.

Le temps, sombre le matin, était beau vers huit heures, et resta beau toute la matinée.

"Le Montréal" entra dans le port à 8 heures 20 minutes.

Il y avait à bord Son Eminence le cardinal accompagné de Nos Seigneurs Lynch, McIntyre, Langevin, Walsh, A. Racine, Carbray, Cleary, et l'abbé de la rue Notre-Dame, ainsi que de MM. les abbés Legaré, Méthot, Marois, Gagnon, Emard, Colin, les docteurs Wagner et Prévost, et un grand nombre d'autres.

Le vapeur avait été décoré avec beaucoup de goût. Au-dessus des portes de chaque chambre, on avait placé deux petits pavillons, et en arrière, sur fond rouge, on lisait ces mots "Vive le Cardinal."

Sa Grandeur Mgr Fabre se rendit à bord, accompagné d'un grand nombre de membres du clergé du diocèse et de citoyens éminents de cette ville. Dans le salon du bateau, Son Eminence le cardinal et Mgr Fabre reçurent un grand nombre de visiteurs. Vers 9 heures, M. le maire-suppléant Grenier, M. le député-greffier Gosselin et les membres du Conseil de Ville furent présentés à Son Eminence, puis on se rendit à terre.

Les zouaves pontificaux formaient double haie du bateau à la tour élevée sur le débarcadère. La police avait peine à maintenir l'immense foule qui se pressait pour voir les distingués visiteurs. Sous le dais, prirent place le maire, Mgr Fabre, Son Eminence le cardinal, les évêques et le clergé.

L'apparition de Son Eminence sur la tour fut saluée par une triple salve de coups de canons, et par l'explosion d'une multitude de bombes. Puis, le silence rétabli, l'échevin Grenier s'avança et lut une adresse au nom des citoyens de Montréal.

Après cette adresse, le Révd Père Dowd, curé de St Patrice, lui en lut une autre au nom des Irlandais de Montréal.

Le cardinal parut très touché des sentiments exprimés dans ces adresses, et y

répondit en quelques mots. Il remercia le maire pour la belle réception dont il était l'objet.

Montréal, a-t-il dit, occupe une grande place dans l'histoire du Canada, et il a toujours montré son attachement pour la cause de l'Eglise.

En réponse au Révd Père Dowd et à la députation irlandaise, il dit qu'il avait eu toujours du respect et de l'admiration pour le peuple de l'Irlande.

#### L'ESCORTE, LA PROCESSION

Outre les zouaves pontificaux, le 65me bataillon, sous le commandement du major Dugas, en l'absence du lieutenant-colonel Ouimet, rangé sur deux lignes, formait une imposante garde-d'honneur à Son Eminence, à Son Excellence l'ablégat, et aux évêques qui les accompagnaient.

160 hommes de la force de police, sous le commandement du chef Paradis et du député-chef Neagel, et 50 pompiers faisaient la garde pour empêcher l'encombrement des voitures, et pour préparer la voie.

Parmi les officiers du 65e, on remarquait, outre le major Dugas, les capitaines Roy, Giroux, Ethier, Piché, Villeneuve, et les lieutenants Villeneuve, Hébert, Laframboise, Lafontaine, Charest, Labelle et Viger. Les zouaves pontificaux, au nombre de 32, étaient conduits par le lieutenant-colonel Hughes.

En arrière du 65e, se trouvait une députation de l'Université Laval, composée du Révd M. Larocque, des honorables Chapleau et Chauveau, de M. l'abbé Marcoux et des Drs Rottot, Lachapelle, Ricard, Laramée, Brousseau, Berthelot, Fafard, Duval et Desrosiers.

Les échevins présents étaient MM. Lee, McShane, Malone, Villeneuve, Dubuc, Mount, Beausoleil, Brunet, Renault, Hamelin, Dufresne, Mathieu, Préfontaine, Laurent, Martineau, Rolland, Lamontagne, Jeannotte, ainsi que le député-greffier de la cité, M. Gosselin.

Parmi les membres du clergé, on remarquait le grand-vicaire Maréchal, les abbés Colin, Sentenne, Sorin, Brennan, Walsh et autres.

Immédiatement après la réponse aux adresses par Son Eminence, la procession se mit en marche pour se rendre à l'église Notre-Dame.

Voici l'ordre suivi par la procession:

La cavalcade,  
Un peloton de police,  
Les pompiers,  
Les sociétés suivantes :

Saint-Vincent de Paul, section du Sacré-Cœur, A. L. Hurtubise, prés., W. Gariépy, 2nd vice-prés., J. Vennie, section Sainte-Brigide, H. Dupré, prés., R. Germain, trés., J. Dufresne, com.; — section Hochelaga. O. Rolland, prés., M. Richard, com., L. Lapointe 1er vice-prés., A. Tétrault, 2nd vice-prés., E. Mornitz, trés, et J. Allard, sec.; — Société Saint-Jean-Baptiste, A. Ouimet, prés., Gen. C. H. A. Guimond, 1er vice-prés., E. Girard, 2nd vice-prés., Jos. Versailles, com.; — section Notre-Dame, Jean-Baptiste Vallée, président, R. Savignac, 1er vice-prés., Martineau, 2nd vice-prés., W. Major, commandeur A. B. Cressé, secrétaire; G. Lalonde, trés.; — section St-Charles, Geo. Lépine, président B. H. Leblanc, 1er vice-prés., L. A. Jacques, secrétaire, A. Decote, trésorier; — Union St-Joseph, Décary prés., Lalonde vice-président A. Larin, 2e vice-président C. Lavigne, secrétaire Trudeau, trésorier A. Thomas, ass.-secrétaire; — Union St-Pierre, T. A. Grothé, président; — Cercle dramatique "La Croisade," Arthur Wray, président A. St-Onge, secrétaire, L. Gauthier, trésorier A. Valade, J. Labelle, O. Massie, J. Manton, Z. Gauthier; — Société St-Patrice, P. Kehoe, J. Foney, G. Murphy, J. Power, P. McCaffrey, J. P. Nugent, F. Callahan et S. Cross.

La faculté de Laval,  
La société Ste-Brigide,  
La fanfare de la cité.

Onze voitures portant Son Eminence, les archevêques, les évêques et les membres du clergé.

Les rues étaient remplies de spectateurs. La circulation fut arrêtée pendant quelques instants. Les trois magnifiques arcs sur le parcours firent l'admiration des distingués visiteurs. La voiture du cardinal était traînée par quatre chevaux noirs.

A côté du cardinal, sur le siège d'arrière, Sa Grandeur Monseigneur de Montréal; sur celui d'avant M. le grand-vicaire Legaré et M. l'échevin Grenier, maire suppléant.

ADRSSE DU CLERGÉ

Son Eminence et sa suite descendirent d'abord à la cure de Notre-Dame, puis on se dirigea vers l'église. Avant l'entrée, eut lieu la présentation d'une adresse de la part du clergé du diocèse de Montréal.

A NOTRE-DAME

Jamais cette église n'avait été si bien décorée. L'aspect de l'immense nef était des plus imposants.

Le grand autel était décoré de drapeaux et d'oriflammes disposés de manière à laisser en relief les lignes architecturales de cet admirable chef-d'œuvre gothique.

De chaque côté du groupe du crucifiement, tombaient quatre oriflammes surmontés d'autant de flammes de moindre grandeur. Au-dessus, quatre oriflammes de couleur violette avec les lettres "A M" entrelacées. Au pied des deux clochetons, deux trophées de drapeaux pontificaux, anglais et français, et au-dessus de la flèche centrale, dominant le tout, un autre faisceau de drapeaux différents.

Entre les ogives sculptées à jour qui surmontent les stalles du chœur étaient suspendues des flammes de différentes couleurs portant chacune une inscription: Patrie, Religion, Résolution, Foi, Espérance, Charité, Obéissance, Humilité, Pureté, etc.

Au-dessus, la bannière des Mystères. Immédiatement au-dessous des stalles, étaient fixés les blasons de la Papauté.

A gauche du chœur, le trône. Du haut de la voûte, descendait un immense baldaquin formé de draperies jaune et blanc, et au-dessus de l'entrée du chœur, des bandes de même couleur venaient se rattacher au second jubé.

La nef était décorée avec la plus grande simplicité, mais avec le goût le plus parfait.

Le long des galeries des jubés couraient entrelacées des guirlandes de draperies blanches et rouges, qui ressortaient sur le fond sculpté et multicolore.

Sur chaque colonne deux blasons. Au dehors, sous le péristyle, de grandes draperies rouges couvrant l'espace du mur situé entre les portes.

De chaque fenêtre tombaient des oriflammes blanches aux armes du pape, et longues de vingt-cinq pieds.

Entre les colonnes, suspendus, des drapeaux rouges et tricolores.

Quand la procession rentra dans le temple, les soldats du 65me se placèrent à droite et à gauche formant une garde.

Son Eminence, en bénissant le peuple sur son passage, fit son entrée dans le chœur, suivi de l'ablégat, des archevêques Fabre de Montréal, Lynch de Toronto, Taché de St Boniface, Leray de la Nouvelle-Orléans, Gross d'Orégon, Duhamel d'Ottawa, et des évêques Loughlin de Broocklyn, de Goësbriand de Burlington, McIntyre de Charlottetown, Rogers de Chatham, Conroy de Curium, Langevin de Rimouski, Walsh de London, O'Hara de Swanton, Mahoney d'Eudoxie, Wadams d'Ogdensburg, Racine de Sherbrooke, Moreau de St-Hyacinthe, Cleary de Kingston, Lorrain de Cythère, Carbray d'Hamilton, Maes de Covernton, Gravel de Nicolet.

Jamais le chœur de Notre-Dame n'avait été témoin d'une cérémonie plus auguste et plus belle.

Près des balustrades, se trouvaient les membres de la Faculté Laval, revêtus d'hermine, les zouaves, les dignitaires de la Société Saint Jean-Baptiste et les députations des autres sociétés.

La messe fut chantée par le cardinal ayant comme prêtre-assistant, le grand-vicaire Legaré, comme diacre et sous-diacre d'honneur, MM. les abbés Marois et Gagnon, comme diacre et sous-diacre d'office, MM. les ecclésiastiques Laforce et Bourassa.

Un chœur de six cents voix, avec un orchestre complet, sous la direction de M. Charles Labelle, a exécuté la messe du second ton harmonisée, qui avait été chantée au sacre de Sa Grandeur Mgr Fabre. M. J-Bte Labelle touchait l'orgue.

A l'offertoire, le *Tu es Sacerdos*, fut donné par MM. J. Hudon, T. Lortie, C. Labelle, et H. A. Cholette.

Sa Grandeur Mgr Maes a prononcé le sermon de circonstance.

L'INVESTITURE DU PALLIUM

Après la messe, eut lieu la cérémonie de la remise du pallium.

M. le curé Sentenne, fit lecture en latin et en français du décret papal érigeant Montréal en archevêché.

Voici ce décret :



## LÉON XIII PAPE

*Bref du VIII juin, 1886 érigeant Montréal en archevêché.*

(Traduction française.)

Pour la mémoire de la chose. Nous avons été informé par Notre Vénérable Frère Edouard Fabre, Evêque de Montréal, en Canada, que Montréal, le siège de son Evêché, l'emporte sur les autres villes de la Province de Québec tant par le nombre de ses habitants, que par celui des fidèles et des prêtres, et aussi par la dignité civile dont elle jouit, et que, conséquemment, pour répondre à l'honneur et la splendeur de cette ville, il est juste que le Siège Episcopal soit élevé au rang de Siège Archevêiscopal. Nous avons traité cette question avec Nos Vénérables Frères les Cardinaux de la Sainte Eglise Romaine, proposés à la propagation du Nom Chrétien, et après avoir soigneusement pesé toutes choses, de l'avis de Nos mêmes Vénérables Frères, Nous avons jugé à propos d'accorder cette faveur. C'est pourquoi par les présentes lettres, en vertu de Notre Autorité Apostolique, retranchant le titre Episcopal de Montréal, Nous érigeons et instituons le Diocèse de Montréal en Diocèse Archevêiscopal, avec tous les droits et privilèges compétents, Nous réservant à nous et au Saint-Siège Apostolique la faculté d'assigner plus tard des suffragants à cette même Eglise Archevêiscopale, et Nous nommons et établissons Notre Vénérable Frère Edouard Fabre, Archevêque de ce même Siège Archevêiscopal de Montréal, et Nous lui accordons et conférons tous et chacun des droits, honneurs, privilèges et insignes propres aux Archevêques; nonobstant tous documents à ce contraires, bien que dignes d'une mention spéciale et individuelle et susceptibles d'y apporter une dérogation. En conséquence, Nous décrétons que les présentes lettres sont et seront fermes, valides et efficaces, et qu'elles produisent et obtiennent leurs effets pleins et entiers, et qu'elles pourront concerner plus tard, et que c'est en conformité avec ce qui est exposé ci-dessus que les juges, quels qu'ils soient, ordinaires et délégués, et même les auditeurs des causes du Palais Apostolique, ainsi que les Cardinaux de la Sainte Eglise Romaine légats *a latere*, leur enlevant à tous et à chacun d'eux toute faculté de juger et d'interpréter autrement, devront formuler leurs jugements et définitions, et Nous déclarons nul et de nulle valeur tout acte contraire à ces mêmes lettres, qu'il arrivera à qui que ce soit et en vertu de n'importe quelle autorité d'attenter sciemment ou par ignorance.

Donné à Rome près Saint Pierre, sous l'anneau du Pécheur, le VIII juin MDCCCLXXXVI, la neuvième année de Notre Pontificat.

M. CARD. LEDOCHOWSKI.

Son Eminence le cardinal, s'avança alors vers Sa Grandeur Monseigneur Fabre, qu'il revêtit du pallium, puis le clergé sortit processionnellement de l'église, au chant de *l'Ave Maris Stella*; c'était la fin de la cérémonie.

## LE BANQUET

Après la cérémonie religieuse, eut lieu le banquet dans la salle du Cabinet de Lecture Paroissial, qui était décorée avec un goût exquis. La table était chargée de fleurs artistement disposées.

L'hôtesse était madame Duperrouzel.

A la table d'honneur, prirent place le cardinal ayant à sa droite Mgr Fabre et à sa gauche Mgr Lynch, tous les évêques, les supérieurs de Saint-Sulpice, des Jésuites, l'Administrateur de Peterborough les vicaires-généraux de Toronto, de Montréal, de Québec et d'Ottawa, et les RR. PP. Antoine et Meynam.

Il y avait, à sept autres tables, plus de cent cinquante prêtres.

Le banquet a duré une heure. Aucune santé n'a été proposée. Tout le temps, le corps de musique l'Harmonie a exécuté des morceaux choisis.

## LA RÉCEPTION

Vers les quatre heures, Son Eminence et Mgr Fabre se rendirent à l'Hôtel de Ville pour la réception officielle. Une foule immense se pressait encore là. La cavalcade, sous la conduite du major Lapointe, faisait escorte aux distingués personnages.

Les décorations de l'Hôtel de Ville ne laissent rien à désirer; un goût irréprochable y avait présidé.

La réception a eu lieu dans la salle du conseil. Son Eminence occupait le fauteuil du maire, et Mgr Fabre se trouvait à sa gauche.

Les premiers reçus furent les membres de la faculté de l'Université Laval, qui vinrent en corps présenter leurs hommages au prince de l'Eglise. Le vice-recteur, M. l'abbé Marcoux se fit l'interprète de la députation et donna lecture d'une adresse au nom de la faculté.

Son Eminence répondit en termes émus à cette adresse. "Je suis touchée, dit-elle, de ce témoignage de respect et d'attachement que me donne la faculté de l'Université Laval à Montréal. Je porte beaucoup d'intérêt à la Succursale, et je crois qu'elle a beaucoup d'importance pour l'avenir de Montréal.

"Elle a eu beaucoup de difficultés à vaincre, d'obstacles à surmonter depuis son établissement; mais j'ai assez d'expérience des choses humaines pour dire que c'est là un bon signe pour elle. Plus

une œuvre rencontre de difficultés à son début, plus elle s'établit solidement. Ce sera un bonheur pour moi de voir cette institution florissante. Il dépend de vous qu'elle marche de succès en succès. J'ai bien souvent demandé à Dieu de vous bénir, et je vous accorde de grand cœur la bénédiction que vous sollicitez."

Les membres de la Faculté s'agenouillèrent et Son Eminence les bénit.

Les nombreux visiteurs furent ensuite présentés tour à tour à Son Eminence le cardinal et à Mgr l'archevêque de Montréal. Plus de 700 personnes leur ont été présentées.

#### L'ILLUMINATION, LE FEU D'ARTIFICE

Jamais, nous n'avons vu autant de monde sur la place Dominion qu'hier soir. Nous ne croyons pas nous tromper en portant le chiffre de quinze à vingt mille personnes.

Pendant que de la place Dominion s'élançait vers les nues un admirable feu d'artifice richement varié, pendant que l'illumination rayonnait de tous les coins de la ville, le ciel se sillonnait de mille clairs lumineux qui exécutaient des danses folles, des courses vertigineuses, tantôt brillant de feux irisés et éclatants, tantôt paraissant se recueillir pour recommencer, l'instant d'après, avec plus d'entrain et de féerique splendeur.

Dans toutes les rues régnait une animation extraordinaire; partout la foule joyeuse encombrait les principales rues, surtout les rues Notre-Dame et Saint-Laurent, où l'illumination offrait les meilleurs coups d'œil.

L'Hôtel de Ville était splendidement illuminé, et les lumières électriques à toutes ses tourelles produisaient un très bel effet.

Les tours de Notre-Dame étaient aussi ornées de lumières électriques.

Sur la place Jacques-Cartier, la vue se reposait sur les hôtels Richelieu, Béliveau, etc.

On a remarqué le bel effet produit par les lanternes chinoises disposées à profusion devant le Palais de Justice.

Les bureaux du gouvernement, rue Saint-Gabriel, offraient aussi un joli coup d'œil.

Sur les rues Notre-Dame, Saint-Laurent, Sainte-Catherine, Saint-Denis, Saint-Hubert, les citoyens avaient rivalisé de zèle et de bon goût, et l'illumination

était générale. Partout dans la ville, on a tenu à honneur de donner tout l'éclat possible à ce digne couronnement de la démonstration.

La rue Dorchester était aussi fort bien illuminée à plusieurs endroits, et jusque dans la partie reculée de la ville.

L'Ecole Normale Jacques-Cartier était remarquablement illuminée, et du site élevé qu'elle occupe présentait de loin un bel aspect.

Sur la rue St-Hubert, on a particulièrement remarqué les demeures de M. N. Bourgouin, avocat, et de MM. Sénécal et Delorme. La maison de madame Fabre, mère de Mgr. Fabre, rue Lagau-chetière, était admirable. Au dessus de la porte un transparent portait l'inscription : *Ecce mater tua*, 'Voici votre mère.'

La rue Dubord était fort belle. La rue Sainte Elisabeth était aussi illuminée avec goût.

Sur la rue Notre-Dame mentionnons le Séminaire, les bureaux de la *Presse* et du *Monde*, ceux de l'*Etendard*, rue St-Jacques et ceux de la *Minerve*, place Jacques-Cartier; rue Notre-Dame encore, les magasins de MM. Simard, Lanctot, Beullac, Dufresne et Mongenais, Laviolette et Nelson et une foule d'autres.

Sur la rue St-Laurent, MM. Boisseau frères et M. Lorge avaient les magasins les mieux illuminés.

Aux environs de la cathédrale et du palais de l'archevêque, l'illumination avait atteint son plus haut degré de splendeur. Le palais archiépiscopal était surmonté d'une multitude de lanternes chinoises dont le coup d'œil était charmant.

Mais sur la rue Beaudry, de la rue Sainte-Catherine à la rue Robin, le coup était magnifique. Drapeaux et banderoles aux couleurs papales et cardinales traversant la rue; dans les fenêtres, chapelles ardentes, inscriptions, transparents, etc., et des centaines de lanternes chinoises.

Comme ensemble, cette partie de la rue Beaudry était ce qu'il y avait de mieux dans les environs.

Une des plus belles demeures particulières, c'était celle de M. Owen McGarvey, fabricant de meubles de la rue Notre-Dame, coin de la rue McGill. M. McGarvey a sa demeure près de l'archevêché, coin des rues Mansfield et Lagau-chetière; elle était illuminée de quatre

lumières électriques et de cent lanternes chinoises et vénitiennes ; la serre de M. McGarvey, tout illuminée offrait un coup d'œil resplendissant que tout le monde contemplait. La demeure voisine, celle de M. W. Clendening, celle de Mme Perrault, tante de Mgr Fabre, rue Université, et le poste de police No 6 ont aussi beaucoup attiré les regards.

La maison 1574, rue Notre-Dame, où est né Mgr Fabre a attiré vivement l'attention publique. Elle était joliment illuminée, hier soir.

MM. Cadieux et Dérome, libraires de la rue Notre-Dame, méritent une mention toute spéciale pour leurs décorations et leur illumination.

L'Académie du Plateau, vue de la rue Ste-Catherine, offrait un des plus beaux points de vue de la soirée. Une longue avenue bordée de lanternes s'étendait de la rue à l'école, qui paraissait tout en feu ; des transparents colorés ornaient les fenêtres, et des arabesques de feu circulaient sur la toiture et la façade. Dans la porte principale, on voyait les armes du pape ; à droite le portrait du cardinal ; à gauche celui de l'archevêque, et au-dessous deux vues superbes de Montréal et de Québec.

Avant de terminer, nous dirons avec *Le Monde*, auquel nous avons emprunté une grande partie des détails qui précèdent :

“ Tous les catholiques doivent se réjoindre de l'honneur insigne que Léon XIII vient de faire à la ville de Montréal. En érigeant la métropole commerciale du Canada en archevêché, il a voulu rendre hommage à l'esprit de foi des Canadiens, et il a témoigné de l'intérêt qu'il portait au Canada catholique.

“ Les démonstrations qui ont eu lieu à cette occasion ont démontré à l'envoyé du pape que nous pouvons apprécier ce que le Saint-Père a fait pour le Canada. Nous devons en même temps rendre un juste tribut d'hommages à Son Eminence le cardinal Taschereau, qui est venu au nom du pape, remettre le *pallium* à Sa Grandeur Mgr Fabre.

“ Le cardinalat est une dignité qui élève le titulaire au rang de prince de l'Eglise. Après le pape, le cardinal est le plus haut dignitaire dans la hiérarchie ecclésiastique. Il devient un des conseillers du Saint-Père : c'est une des lumières de l'Eglise enseignante.

“ La création d'un cardinal au Canada contribuera à mettre notre pays en évidence, et lui attirera de nouvelles faveurs du Saint-Siège, en l'unissant plus étroitement encore à l'Eglise du Canada.

“ Les deux nouveaux archevêchés (1) qui

1) Les archevêchés de Montréal et d'Ottawa.

viennent d'être créés sont déjà une preuve que le Canada sera l'objet de la sollicitude du chef de la chrétienté.

“ Les catholiques ont exprimé leur gratitude au Saint-Père par de brillantes démonstrations. Tout le monde est heureux de l'honneur qui est conféré à Sa Grandeur Mgr Fabre. Le dévouement sans bornes qu'il a toujours montré aux intérêts religieux du pays est bien connu de tous. Les bonnes œuvres qu'il a accomplies depuis de longues années ont fait vénérer son nom, et en devenant archevêque de Montréal, il assume de nouvelles responsabilités, il lui incombe de nouveaux devoirs, qui ne seront pas au-dessus de sa sollicitude pour le bien de la société.”

### Notes biographiques sur Mgr Fabre.

Mgr Fabre naquit à Montréal le 28 février 1827, de feu Edouard-Raymond Fabre et de Luce Perrault.

Il entra au collège de St-Hyacinthe à l'âge de 9 ans. En 1843, il alla continuer ses études à Paris, et ce fut le 18 octobre 1844 qu'il prononça ses premiers vœux, au Séminaire de Saint-Sulpice à Ivry, France. En 1846, il fit un voyage en Italie, puis il revint à Montréal, où il fut ordonné prêtre en 1850.

Il fut d'abord vicaire à Sorel, et en 1852, nommé à la cure de la Pointe-Claire. Deux ans après, Mgr Bourget le rappela à Montréal, et le fit chanoine.

En 1869, il retourna à Rome pour assister au concile du Vatican, et peu après son retour il fut choisi comme coadjuteur de l'évêque de Montréal. Il reçut l'onction épiscopale le 1<sup>er</sup> mai 1873, et succéda à Mgr Bourget dans le mois de mai 1876.

### HISTOIRE DES CHOSES VULGAIRES QUI NOUS ENTOURENT

(Voir *Journal de l'Instruction publique*, vol. IV, p. 342.)

*Historique de la chaussure.*—La chaussure a varié de forme dans tous les temps et chez tous les peuples. L'invention des souliers remonte à l'année 219 avant Jésus-Christ.

La matière des souliers chez les anciens a été successivement l'écorce d'arbres, le jonc et le cuir. Dans les premiers siècles de l'ère chrétienne, les magistrats et les empereurs romains portaient des souliers de soie rouge ou de toile de lin fort blanc, brodée et enrichie de perles et de diamants. Dans la haute bourgeoisie, les

hommes avaient des souliers noirs, et les femmes des souliers blancs. Le sabot était la chaussure des Gaulois, nos aïeux. — Au 7<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne, certaines chaussures, aujourd'hui très communes, étaient à la portée d'un petit nombre de personnes. On cite le legs de deux sandales fait à une église par Léobaud, ancien abbé de Fleury-sur-Loire. Charlemagne ordonna aux ecclésiastiques de prendre des sandales pour dire la messe. Quelques paires de souliers faisaient souvent partie des présents offerts au pape par les souverains.

A l'époque de Louis 1<sup>er</sup> le Débonnaire, les souliers dits à la *poulaine*, du nom de Poulain, leur inventeur, commencèrent à paraître. Vers la fin du 10<sup>e</sup> siècle, le bout de ces souliers relevait par devant en forme de bec; le derrière était armé d'éperons.

Leur longueur, qui varia sous le règne de Philippe II, Auguste, suivant l'importance des personnages, était communément d'un demi-pied; les bourgeois les voulaient quelquefois d'un pied; les seigneurs et les princes, de deux pieds. De là, l'origine et le sens de ces expressions: *Il est sur un grand pied*; — *tout est sur un grand pied* dans cette maison.

Sous Charles VI, cette chaussure si grotesque fut remplacée par une mode non moins ridicule; on porta des souliers d'un pied de large.

Cependant, du temps de François 1<sup>er</sup>, quelques personnes n'avaient pas quitté encore les souliers à la poulaine.

En Angleterre, les souliers eurent, dès l'année 1633, la forme usitée aujourd'hui; on y adapta des boucles en 1670.

Depuis deux siècles, la chaussure a subi en France de nombreuses modifications.

Une manufacture de souliers faits à la mécanique et sans coutures, établie à Londres en 1814, par un Français nommé Brunel, occupait 300 ouvriers, qui confectionnaient par jour mille paires de souliers d'un très bon usage.

*Des Habits d'hommes.* — La *redingote*, d'origine anglaise, fut introduite en France vers 1725.

Le *frac*, sorte d'habit négligé, d'origine polonaise, avait été adopté vers le milieu du 17<sup>e</sup> siècle.

Le *pantalon* ne date que des premières années de notre siècle. *Pantalon* est le nom d'un personnage de la comédie ita-

lienne, qui portait toujours une espèce de culotte tenant avec les bas.

Au moyen-âge, on appelait *chausses* le vêtement qui couvrait toute la partie inférieure du corps. Lorsqu'on vint à partager les chausses aux genoux, une partie prit le nom de *haut-de-chausses*, et l'autre, de *bas-de-chausses*, ou simplement *bas*.

C'est d'un bouffon du 18<sup>e</sup> siècle nommé *Gilles*, célèbre par son jeu et ses facéties, que nous vient le *gilet*, qui faisait partie de l'habillement de ce farceur.

LAUJOLET.

VARIÉTÉS.

*Population de la France de 1700 à 1881.* — Les chiffres suivants, qui indiquent les variations successives de la France depuis l'année 1700 jusqu'à l'année 1881, nous semblent devoir présenter un certain intérêt :

Année	habitants
1700.....	19,660,000
1762.....	21,769,000
1801.....	27,349,000
1821.....	30,461,800
1831.....	32,512,000
1841.....	34,230,000
1851.....	35,680,500
1861.....	37,386,000
1866.....	38,067,000
1872.....	38,102,000
1876.....	37,000,000
1881.....	37,672,000

Il est facile de constater, à l'aide de ces différentes statistiques, que de 1801 à 1881, la population de la France s'est accrue dans des proportions assez importantes. En 1886, elle compte 38,067,000 habitants, date où elle atteint son maximum. Au recensement qui a suivi cette date, et qui n'a eu lieu qu'en 1872, c'est-à-dire six ans après, et non cinq ans après, ainsi que de coutume, elle tombe à 36,102,000 habitants.

En d'autre termes, dans l'espace de six ans, deux millions de Français, adultes pour la plupart, disparaissent du pays. Il faut en conclure que, déduction faite des Français qui n'ont pas quitté l'Alsace et la Lorraine, le reste des deux millions d'habitants qui constituent le déficit signalé, a disparu, soit au cours de la malheureuse guerre de 1870, soit à la suite des événements qui en ont été le contre-coup.

*Le Diocèse de Paris.* — Le diocèse de Paris compte actuellement 142 paroisses, dont 69 dans l'enceinte fortifiée et 73 dans la banlieue. De tous les diocèses de France, celui de Paris est le plus petit comme étendue territoriale; mais, en revanche, il est le plus important par sa population et par le grand nombre de communautés et d'institutions ecclésiastiques qu'il renferme.

Dans Paris, la paroisse la plus importante comme population est celle de Saint-Ambroise, qui compte 81,760 habitants. Viennent ensuite: Sainte-Marguerite, qui en a 76,491; Saint-Jean-Baptiste de Belleville, 59,803; Sainte-Marie des Batignolles, 52,450; Sainte-Marie des Batignol-

les, 51,908 ; Saint-Pierre de Montmartre, 51,433 ; Notre-Dame-de-la-Croix, Mélinmontan, 52,079 ; Notre-Dame de Clignancourt, 51,193.

La paroisse de Saint-Roch, qui passe, à tort pour la plus importante de la capitale, n'a que 28,817 habitants ; La Madeleine en a 29,272 ; St-Augustin, 29,712 ; Notre-Dame de Lorette, 44,030 ; Saint-Sulpice, 37,369, etc.

Par une contradiction assez étrange, la plus petite des paroisses de Paris est celle de Notre-Dame, la cathédrale, qui ne compte que 6,570 habitants.

— L'avant-dernière livraison des Annales de la Propagation de la Foi contient le compte rendu de la situation de l'œuvre en 1885.

Le total des sommes recueillies dans le monde entier, pendant cette année, s'élève à 6,629,288 francs, soit 266,740 francs de plus qu'en 1884. La France figure dans cette somme pour 4,331,076 francs ; l'Allemagne, pour 422,066,77 francs ; l'Autriche, pour 76,204 francs ; la Hongrie, pour 9,667 francs.

— Il y a au Canada 37 villes dont la population est de 5,000 à 25,000 âmes, et 7 qui comptent plus de 25,000 âmes. Ces dernières sont les suivantes : Montréal, 180,747 ; Toronto, 76,415 ; Québec, 62,446 ; Halifax, 36,000 ; Hamilton, 35,961 ; Ottawa, 27,412 ; Saint-Jean (N.-B.), 26,127.

— Un journal américain évalue le nombre des vaches laitières aux Etats-Unis à 15,000,000. On y fait chaque année 1,300,000 lbs de beurre, et 450,000,000 lbs de fromage.

En 1880, on a fait 772,204,000 lbs de beurre sur les fermes, et 29,451,900 lbs dans les beurrieres, et un total de 243,145,000 lbs de fromage. En outre, on a fabriqué de 17,000,000 lbs d'oléomargarine.

Voilà des chiffres respectables.

### PENSÉES DIVERSES.

Plus l'offenseur est cher, plus on ressent l'injure. (RACINE.)

Moins on pense, plus on parle. (MONTESQUIEU.)

Plus un homme a l'âme bonne, moins il soupçonne les autres de méchanceté. (BOISTE.)

Comme le soleil chasse les ténèbres, ainsi la science chasse l'erreur. (ACADÉMIE.)

Ainsi que la vertu, le crime a ses degrés. (RACINE.)

Un homme est plus fidèle au secret d'autrui qu'au sien propre ; une femme, au contraire, garde mieux son propre secret que celui d'autrui. (LA BRUYÈRE.)

La vérité ne fait pas autant de bien dans le monde que ses apparences y font de mal. (LA ROCHEFOUCAULD.)

Le bonheur des méchants comme un torrent s'écoule. (RACINE.)

Rien n'empêche tant d'être naturel que l'envie de le paraître. (LA ROCHEFOUCAULD.)

Il est bon de parler et meilleur de se taire ; Mais tous deux sont mauvais alors qu'ils sont outrés. (LA FONTAINE.)

La jeunesse est la fleur de toute une nation ; c'est dans la fleur qu'il faut préparer les fruits. (FÉNELON.)

L'ennui qui dévore les hommes au milieu des délices est inconnu à ceux qui savent s'occuper par la lecture. (FÉNELON.)

Il est nécessaire de bien connaître les défauts de celui qu'on instruit, afin de se servir de toutes sortes d'adresses pour les diminuer, en distinguant avec soin les défauts que l'âge emporte, de ceux qui s'accroissent par l'âge même. (NICOLE.)

Le travail est la destinée de l'homme. Un écrivain a dit : Le laborieux paye la vie, le paresseux la vole.

Le peintre Léonard de Vinci disait de l'art : " La sévérité renferme plus de vraie bonté que les compliments." Il avait raison, et cette pensée s'applique à toutes les œuvres.

Les ennemis ont leur utilité ; ils vous montrent vos fautes ; ils vous disent des vérités : ce sont des maîtres qu'on ne paye pas.

De tous les moyens qu'on peut employer avec succès, pour ouvrir l'intelligence aux jeunes gens, il n'y en a point dont les effets soient plus sûrs que la curiosité. Le désir de savoir nous est aussi naturel que la raison. (PLUCHE.)

Ne perdez rien ; ornez votre esprit ; fortifiez votre raison ; acquérez des connaissances, et vous serez sûr d'être aimé jusqu'à la fin de votre carrière. (TRESSAN.)

La santé n'est qu'un nom ; la vie n'est qu'un songe ; la gloire n'est qu'une apparence, et les grâces et les plaisirs ne sont qu'un dangereux amusement. Tout est vain en nous, excepté le sincère aveu que nous faisons devant Dieu de nos vanités. (BOSSUET.)

La charité maternelle de l'Eglise, bien que répandue également sur tout le genre humain, et merveilleusement soucieuse de toutes les nations, a cependant coutume de regarder avec un sentiment particulier de miséricorde celles que la violence ou l'erreur ont arrachées des bras de l'Evangile. (LÉON XIII.)

## JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

PARAISANT LE 1<sup>er</sup> DE CHAQUE MOIS  
Par Livraisons de 32 pages

CONDITIONS D'ABONNEMENT :

Le prix d'abonnement est d'UN DOLLAR ou de DEUX DOLLARS par an payables d'avance. Ceux qui paieront cette dernière somme recevront en prime un magnifique volume, relié en toile, des *Œuvres complètes de l'abbé H. R. Casgrain*.

Nous espérons que, vu les sacrifices considérables que nous avons dû faire pour l'impression et la publication du présent journal, tous les instituteurs et institutrices se feront un devoir de nous expédier le plus tôt possible le prix de leur abonnement.

C. O. BEAUCHEMIN & FILS,

ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES.

Nos 256 et 258, rue St-Paul, Montréal.

N. B.—Les annonces pour demandes d'instituteurs et situations demandées, seront publiées pour le prix de \$1.50, et \$1.00 pour les abonnés du journal ; les autres annonces seront insérées au prix de 10 centins la ligne pour chaque insertion. Il est entendu que nous chargerons un tarif spécial pour les annonces à long terme.